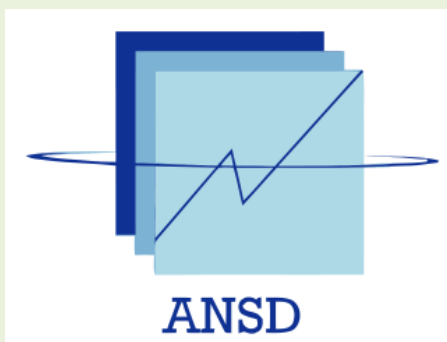




# Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie



Recensement Général de la Population et de l'Habitat,  
de l'Agriculture et de l'Elevage



## RAPPORT REGIONAL DEFINITIF

Région de Sédhiou



RGPHAE

Avril 2017

**COMITE DE DIRECTION**

Directeur Général	AboubacarSédikh	BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar	NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa IbrahimaSylmang	SENE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou	DIENG
Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques	Samba	NDIAYE
Chef du Bureau de Conception et Méthode d'analyse Sociodémographique	Awa	CISSOKHO

**COMITE DE REDACTION**

Chef du Service Régional	Papa Ibrahima	NDOUR
Expert	Moustapha	MBENGUE
Expert	Jean Rodrigue	MALOU
Expert	Amadou Fall	DIOUF
Experte	Oumy	DIOP

**CORRECTION, MISE EN FORME ET PUBLICATION**

El Hadji Malick GUEYE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Moussa GNING

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade FannBel-air Cerf-volant B.P. 116 Dakar RP (Sénégal)

Téléphone : (221) 33 869 21 39 Fax : (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE SEDHIOU**

Téléphone : 33 995 01 33 Email: [statistiquesedhiou@yahoo.fr](mailto:statistiquesedhiou@yahoo.fr)

## TABLE DES MATIERES

<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	<b>V</b>
<i>LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES</i>	<b>VII</b>
<i>LISTE DES ANNEXES</i>	<b>VIII</b>
<i>ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</i>	<b>IX</b>
<i>AVANT PROPOS</i>	<b>XI</b>
<i>INTRODUCTION GENERALE</i>	<b>XII</b>
<b>Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION</b>	<b>15</b>
<b>I.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE</b>	<b>16</b>
<b>I.2. RESSOURCES EN EAU</b>	<b>17</b>
<b>I.3. RESSOURCES VEGETALES</b>	<b>18</b>
<b>I.4. RESSOURCES FAUNIQUES</b>	<b>19</b>
<b>I.5. RESSOURCES PISCICOLES</b>	<b>19</b>
<b>I.6. ASPECTS ECONOMIQUES</b>	<b>20</b>
I.6.1. Agriculture	20
I.6.2. Elevage	20
I.6.3. La pêche	20
I.6.4. Le tourisme	20
I.6.5. Les voies de communication	21
<b>I.7. ASPECTS SOCIAUX</b>	<b>21</b>
I.7.1. La culture	21
I.7.2. Education	22
I.7.3. La santé	22
I.7.4. Sport et loisirs	22
<b>I.8. SITUATION DE LA PAUVRETE</b>	<b>22</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>23</b>
<b>Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION</b>	<b>24</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>25</b>
<b>II.1. DEFINITION DES CONCEPTS</b>	<b>25</b>
II.1.1. La fécondité	25
II.1.2. La mortalité	25
II.1.3. Le Handicap	26
<b>II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION</b>	<b>27</b>
II.2.1. Effectif et accroissement de la population	27
II.2.2. Répartition spatiale et urbanisation	27
II.2.3. Analyse de la structure par âge et par sexe	28
<b>II.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION</b>	<b>31</b>
II.3.1. Etat Matrimonial	31
II.3.2. Fécondité	34
II.3.3. Mortalité	36
II.3.4. Déclaration des faits d'état civil	38

II.3.5. Personnes en situation de handicap _____	40
<b>CONCLUSION _____</b>	<b>40</b>
<b>Chapitre III : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE _____ 41</b>	
<b>INTRODUCTION _____</b>	<b>42</b>
<b>III.1. DEFINITION DES CONCEPTS _____</b>	<b>42</b>
<b>III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION _____</b>	<b>44</b>
<b>III.3. FREQUENTATION SCOLAIRE _____</b>	<b>47</b>
<b>III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION _____</b>	<b>47</b>
III.4.1. Volume de la population active _____	47
III.4.2. Taux d'activité _____	50
III.4.3. Taux de chômage _____	51
<b>CONCLUSION _____</b>	<b>53</b>
<b>Chapitre IV : MIGRATION _____ 54</b>	
<b>INTRODUCTION _____</b>	<b>55</b>
<b>IV.1. DEFINITION DES CONCEPTS _____</b>	<b>55</b>
IV.1.1. Migration interne _____	55
IV.1.2. Migration internationale _____	56
<b>IV.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE _____</b>	<b>56</b>
IV.2.1. Migration « durée de vie » _____	56
IV.2.2. Migration au cours des dix dernières années _____	57
IV.2.3. Migration au cours des cinq dernières années _____	58
<b>IV.3. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE _____</b>	<b>59</b>
IV.3.1. Migration « durée de vie » _____	59
IV.3.2. Migration au cours des 10 dernières années _____	60
IV.3.3. Migration au cours des 5 dernières années _____	60
<b>IV.4. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS _____</b>	<b>62</b>
<b>IV.5. MIGRATIONS INTERNATIONALES _____</b>	<b>63</b>
<b>CONCLUSION _____</b>	<b>63</b>
<b>Chapitre V : MENAGE, HABITAT ET ENVIRONNEMENT _____ 64</b>	
<b>INTRODUCTION _____</b>	<b>65</b>
<b>V.1. DEFINITION DES CONCEPTS _____</b>	<b>65</b>
<b>V.2. TAILLE DES MENAGES _____</b>	<b>65</b>
<b>V.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE _____</b>	<b>66</b>
<b>V.4. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS _____</b>	<b>66</b>
<b>V.5. DENSITE DU LOGEMENT _____</b>	<b>67</b>
<b>V.6. APPROVISIONNEMENT EN EAU _____</b>	<b>68</b>
<b>V.7. MODE D'ECLAIRAGE _____</b>	<b>68</b>
<b>V.8. TYPE D'AISSANCE _____</b>	<b>68</b>
<b>CONCLUSION _____</b>	<b>69</b>
<b>Chapitre VI : AGRICULTURE _____ 70</b>	

INTRODUCTION	71
VI.1. REPARTITION SPACIALE DES MENAGES AGRICOLES	71
VI.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES	71
CONCLUSION	72
<b><i>CONCLUSION GENERALE</i></b>	<b>73</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>74</b>
<b><i>EQUIPE DU PROJET RGPHAE</i></b>	<b>78</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau II.1: Répartition de la population de la région par sexe selon la nationalité et le milieu de résidence en 2013 .....	27
Tableau II.2: Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité, le département et le milieu de résidence, selon le sexe en 2013 .....	28
Tableau II.3: Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe.....	29
Tableau II.4: Situation matrimoniale au niveau de la région de Sédhiou .....	32
Tableau II.5 : Situation matrimoniale dans le département de Sédhiou par groupe d'âges selon le sexe .....	33
Tableau II.6 : Situation matrimoniale dans le département de Bounkiling par groupe d'âges selon le sexe .....	33
Tableau II.7: Situation matrimoniale dans le département de Goudomp par groupe d'âges selon le sexe.....	34
Tableau II.8: Pratique de la polygamie (%) dans la région de Sédhiou .....	34
Tableau II.9: ISF par région et milieu de résidence .....	36
Tableau II.10: Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013 .....	37
Tableau II.11 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013 .....	38
Tableau II.12: Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence.....	39
Tableau II.13 : Déclaration des naissances à l'état civil (%) par département et par milieu de résidence .....	39
Tableau II.14 : Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe.....	40
Tableau III.1 : Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la langue d'alphabétisation (Sédhiou).....	45
Tableau III.2 : Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la langue d'alphabétisation (Bounkiling) .....	46
Tableau III.3 : Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la langue d'alphabétisation (Goudoump).....	46
Tableau III.4 : Pourcentage des personnes instruites selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence .....	47
Tableau III.5 : Répartition de la population en âge de travailler par département, sexe et selon le statut d'occupation .....	48
Tableau III.6 : Répartition de la population en âge de travailler par département, le milieu de résidence et selon le statu d'occupation .....	49
Tableau III.7 : Taux d'activité par classe d'âge, selon le milieu et le département.....	50
Tableau III.8 : Structure selon la situation par rapport à l'occupation de la population en âge de travailler, par âge et selon le département et le milieu de résidence .....	51
Tableau III.9 : Structure selon la situation par rapport à l'occupation de la population en âge de travailler, par âge et selon le département et le sexe .....	52
Tableau IV.1 : Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine.....	57
Tableau IV.2 : Solde migratoire durée de vie .....	57
Tableau IV.3 : Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine.....	58
Tableau IV.4 : Soldes migratoire par région au cours des 10 dernières années .....	58
Tableau IV.5 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine.....	59
Tableau IV.6 : Soldes migratoire par région au cours des 5 dernières années .....	59
Tableau IV.7 : Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants selon la région d'origine/de destination .....	60
Tableau IV.8 : Répartition des migrants durée de vie selon leur département d'installation .....	61
Tableau IV.9 : Immigration longue durée selon le département de destination.....	61
Tableau IV.10 : Répartition des migrants il y'à 5 ans selon les régions et par département de destination.....	62
Tableau IV.11 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe.....	62

Tableau IV.12 : Immigration internationale par région d'origine selon la durée.....	63
Tableau V.1 : Répartition des ménages recensés selon la taille moyenne des ménages par département.....	66
Tableau V.2 : Répartition des CM selon le groupe d'âge et le sexe par département et par milieu de résidence.....	66
Tableau V.3 : Répartition des ménages par département selon les caractéristiques de l'habitat .....	67
Tableau V.4 : Répartition des ménages selon la densité du logement par département et par milieu de résidence	68
Tableau V.5 : Situation sur les conditions de vie du ménage par département et par milieu de résidence .....	69
Tableau VI.1 : Répartition des ménages Agricoles par région et par milieu de résidence.....	71
Tableau VI.2 : Répartition des ménages agricoles par département selon le type de grandes cultures pratiquées..	72

## *LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES*

Graphique II.1: Répartition en pourcentage de la population de la région de Sédhiou par département selon par sexe .....	27
Graphique II.2: Pyramide des âges de la région de Sédhiou.....	29
Graphique II.3 : Pyramides des âges par département.....	30
Graphique II.4: Rapport de masculinité par département.....	31
Graphique II.5 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme.....	35
Graphique II.6: Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013 .....	36
Figure I.1: Carte administrative de la région de Sédhiou.....	16
Figure I.2: Carte Réseau hydrographique .....	18

## *LISTE DES ANNEXES*

Annexe VII.1 : Répartition de la population de la région de Sédhiou par Groupe d'âges selon le sexe .....	75
Annexe VII.2 : Répartition de la population du département de Goudomp par Groupe d'âges selon le sexe .....	75
Annexe VII.3 : Répartition de la population du département de bounkiling par Groupe d'âges selon le sexe .....	76
Annexe VII.4 : Répartition de la population du département de Sédhiou par Groupe d'âges selon le sexe .....	76
Annexe VII.5 : Répartition de la population par département selon le sexe .....	77
Annexe VII.6 : Quelques indicateurs de la région .....	77

***ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES***

<b>ANSD</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CM</b>	Chef de ménage
<b>CNP</b>	Comité national de pilotage
<b>CR</b>	Communauté rurale
<b>CSRS</b>	Chefs de Service Régional de la Statistique et de la Démographie
<b>CTN</b>	Comité Technique National
<b>CTR</b>	Coordonnateurs Techniques Régionaux
<b>DAPSA</b>	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
<b>DF</b>	Descendance Finale
<b>DMIS</b>	Direction du Management de l'Information Statistique/ANSD
<b>DR</b>	Districts de Recensement
<b>DSDS</b>	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales/ANSD
<b>DSECN</b>	Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EDS-MICS</b>	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples
<b>EPC</b>	Enquête post Censitaire
<b>ESPS</b>	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
<b>IBGE</b>	Institut Brésilien de Géographie et de Statistique
<b>INECV</b>	Institut National de la Statistique du Cap-Vert
<b>ISF</b>	Indice Synthétique de Fécondité
<b>LOASP</b>	Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale
<b>MICS</b>	Multiple Indicators Cluster Survey
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>PDA</b>	Personal Digital Assistant
<b>PDU</b>	Plans directeurs d'urbanisme
<b>PSE</b>	Plan Sénégal Emergent

---

<b>RGP</b>	Recensement Général de la Population
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RMM</b>	Rapport de Mortalité Maternelle
<b>RNA</b>	Recensement National de l'Agriculture
<b>RNE</b>	Recensement National de l'Elevage
<b>SICAP</b>	Société Immobilière du Cap-Vert
<b>SN-HLM</b>	Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés
<b>SSN</b>	Système Statistique National
<b>TBM</b>	Taux Brut de Mortalité
<b>TBN</b>	Taux Brut de Natalité
<b>TBPS</b>	Taux Brut de Préscolarisation
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TGFG</b>	Taux Global de Fécondité Générale
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>TMM</b>	Taux de Mortalité Maternelle
<b>TNS</b>	Taux Net de Scolarisation
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations pour la Population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USAID</b>	Agence Américaine pour le Développement International
<b>ZAC</b>	Zone d'Aménagement Concertée

---

## AVANT PROPOS

Le Sénégal a réalisé en 2013 le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, son quatrième recensement depuis l'indépendance. Cette opération qui rentre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique avait comme objectif de répondre aux besoins des utilisateurs en données statistiques actualisées.

Ainsi, la publication des résultats définitifs en septembre 2014 a permis de répondre à certaines attentes en matière d'indicateurs statistiques à l'échelle nationale. Cependant, la satisfaction des besoins au niveau décentralisé nécessitait l'élaboration de rapports régionaux du RGPHAE. En effet, dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation, il est devenu indispensable de disposer d'informations statistiques pertinentes à un niveau désagrégé.

L'élaboration du présent rapport permet de répondre à cet objectif de satisfaction des besoins des utilisateurs au niveau le plus fin. Elle a été rendue possible grâce à la mutualisation des efforts du gouvernement, de nos partenaires techniques et financiers et à la détermination de notre personnel à satisfaire la demande des utilisateurs.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du RGPHAE, principalement les partenaires au développement, les autorités administratives et locales ainsi que tous les autres acteurs régionaux. Nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national, posant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement du pays. Nous restons également redevables vis-à-vis de nos autorités religieuses et coutumières qui ont, à l'unanimité, soutenu cette opération. Nous remercions enfin la population sénégalaise pour l'accueil chaleureux réservé aux agents recenseurs lors de la collecte des données.

**Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

## *INTRODUCTION GENERALE*

Le Sénégal a réalisé, du 19 novembre au 9 décembre 2013, son quatrième recensement général de la population, troisième recensement général de l'habitat, deuxième recensement général de l'agriculture et premier recensement général de l'élevage en mutualisant les moyens dans une opération unique dénommée « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage - RGPHAE ». Ce recensement a permis de mettre à jour :

- ✓ les données sur les caractéristiques sociodémographiques de la population,
- ✓ les données sur les caractéristiques de l'Habitat,
- ✓ les données de référence pour les statistiques agro-pastorales courantes,
- ✓ les bases de sondage pour les enquêtes sociodémographiques et agro-pastorales,
- ✓ les données pour le suivi des objectifs de développement nationaux et mondiaux.

Il a aussi permis de disposer de données pour établir la situation de référence pour les nouveaux programmes de développement initiés par l'Etat comme le « Plan Sénégal Emergent », « l'Acte III de la décentralisation », etc. Ce recensement s'est déroulé dans un contexte de restructuration du Système Statistique National (SSN). Il a permis à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) d'expérimenter un nouveau dispositif axé essentiellement sur le numérique, notamment en matière de supports de collecte (utilisation de PDA à la place des questionnaires papier), de système de stockage et de remontée des données (par l'utilisation sécurisée d'Internet) ainsi que de paiement des agents (par l'intermédiaire d'une société de transfert d'argent). Pour ce faire, elle a bénéficié de l'appui technique et logistique de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE), qui a prêté 20 175 PDA (ordinateurs de poche) et fourni une assistance technique ainsi que de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui a fourni une assistance technique.

Après l'élaboration des documents techniques et leur validation au cours des années 2010 et 2011, l'exécution technique du RGPHAE est entrée dans sa phase active en mars 2012 avec le démarrage de la cartographie censitaire. Elle s'est poursuivie avec différentes opérations test du dénombrement (pré-pilote, pilote et post pilote). Après la révision des supports de collecte, du dispositif et des outils, le dénombrement de

la population est réalisé dans la période du 19 novembre au 09 décembre 2013 dans tout le pays.

Ce dénombrement a été suivi par la phase de préparation et d'exécution de l'enquête post-censitaire, qui a permis de mesurer la couverture et la qualité du RGPHAE, le traitement des données, la rédaction des rapports provisoires et définitifs d'analyse des résultats. La rédaction des quatorze (14) rapports régionaux du RGPHAE entre dans ce cadre et devrait contribuer à la satisfaction des besoins en information de tous les utilisateurs, en général, et des acteurs régionaux, en particulier.

Ce présent rapport va traiter dans un premier temps la présentation de la région, dans un deuxième temps de l'état et de la structure de la population de la région de Sédhiou, dans un troisième temps de l'alphabétisation, du niveau d'instruction et de l'activité économique de la population, dans un quatrième temps de la migration, dans un cinquième temps, des ménages, de l'habitat et de l'environnement avant d'analyser l'agriculture, dans un dernier temps.

Créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant les articles premier et 2 de la loi n° 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale, la nouvelle région de Sédhiou, qui était jusqu'ici un département de Sédhiou, correspond à la Moyenne Casamance. La région de Sédhiou s'étend sur une superficie de 7 330km<sup>2</sup>, soit 3,7 % du territoire national. Elle est limitée, au Nord, par la République de Gambie ; au Sud, par la République de Guinée Bissau ; à l'Est, par la région de Kolda ; à l'Ouest, enfin, par la région de Ziguinchor. Cette position, à la fois frontalière et au centre de la Casamance, confère à la région un potentiel géostratégique énorme dans les dynamiques économiques, sociales et culturelles dans la sous-région.

La population de la région de SEDHIOU était estimée à environ 434 242 habitants en 2007, soit une densité moyenne régionale de 58,96 habitants au km<sup>2</sup>. La population se caractérise également par sa composition cosmopolite du fait de la diversité ethnique : mandingues, peuls, balantes, diolas, manjacks, mancagnes, wolofs, sérères.

La région de SEDHIOU dispose de plusieurs milliers d'hectares de terres cultivables sans contraintes majeures. A cela s'ajoute une pluviométrie relativement bonne (en moyenne 1000mm/an) et un climat favorable aux activités agro-sylvo-pastorales. Les sols sont caractérisés par une bonne aptitude à l'agriculture pluviale, à l'arboriculture, au maraîchage et à la riziculture.

Le réseau hydrographique est assez dense. Il est composé du fleuve *Casamance* et de son principal affluent, le *Soungrougrou*. A cela s'ajoute la disponibilité des nappes souterraines de bonne qualité qui sont, entre autres, de sérieux atouts pour la promotion du Développement Rural.

Le potentiel faunique est constitué de plusieurs espèces de gibier à poil et à plume. Les ressources fauniques encouragent de plus en plus le développement de la chasse et de l'écotourisme.

Le climat est déterminé par la circulation des masses d'air issues des foyers atmosphériques du Sahara et de l'Atlantique Sud. Avec ce type de climat, Sédhiou fait partie des régions les mieux arrosées du pays, avec des précipitations variant entre 700 et 1300 mm.



Tout le monde  
compte !

## Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

### Résumé

*Créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008, la région de Sédhiou correspond à la Moyenne Casamance. Elle s'étend sur une superficie de 7 330km<sup>2</sup>, soit 3,7 % du territoire national. Elle est limitée, au Nord, par la République de Gambie ; au Sud, par la Républiques de Guinée Bissau ; à l'Est, par la région de Kolda ; à l'Ouest, enfin, par la région de Ziguinchor. Cette position, à la fois frontalière et au centre de la Casamance, confère à la région un potentiel géostratégique énorme dans les dynamiques économiques, sociales et culturelles dans la sous-région.*

*La population de la région de SEDHIOU recensée en 2013 est de 452 994 habitants soit 3,35 % de la population nationale, une densité de 62 habitants au km<sup>2</sup>. Cette population est essentiellement jeune, les deux tiers ont moins de 25 ans et de plus hommes représentent la majorité de la population (50,7%).*

*La population se caractérise également par sa composition cosmopolite du fait de la diversité ethnique : mandingues, peuls, balantes, diolas, manjacks, mancagnes, wolofs, sérères. La région de SEDHIOU dispose de plusieurs milliers d'hectares de terres cultivables sans contraintes majeures. A cela s'ajoute une pluviométrie relativement bonne (en moyenne 1000mm/an) et un climat favorable aux activités agro-sylvo-pastorales. Les sols sont caractérisés par une bonne aptitude à l'agriculture pluviale, à l'arboriculture, au maraîchage et à la riziculture.*

## I.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La région de Sédhiou est créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant les articles premier et 2 de la loi n° 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale. Elle s'étend sur une superficie de 7 330 km<sup>2</sup>, soit 3,7% du territoire national. Elle est limitée, au Nord, par la République de Gambie, au Sud, par les Républiques de Guinée Bissau et de Guinée Conakry, à l'Est, par la région de Kolda, à l'Ouest, par la région de Ziguinchor.

Cette position, qui en fait une région frontalière à trois pays et située au centre de la Casamance, lui confère un potentiel géostratégique énorme dans les dynamiques économiques, sociales et culturelles de la sous-région.

Figure I.1: Carte administrative de la région de Sédhiou



Source : ARD-Sédhiou

Le climat est de type soudano guinéen présentant des précipitations qui s'étalent de juin en octobre et une saison sèche qui couvre la période de novembre à mai. La moyenne des précipitations tourne autour de 1.000 mm par an.

Les températures moyennes mensuelles les plus basses sont enregistrées entre décembre et janvier et varient entre 25 à 30°C, les plus élevées sont notées entre mars et septembre avec des variations de 30 à 40°C. Le relief est essentiellement

composé de plateaux, de vallées et de bas-fonds. Les types de sol rencontrés sont les suivants :

- Les sols ferrugineux, tropicaux et/ou ferralitiques avec des variantes suivant les conditions bioclimatiques. Ils sont communément appelés sols « Deck » et couvrent la majeure partie de la région. Ils sont aptes à la culture des céréales et de l'arachide.
- Les sols argilo limoneux localisés sur les pentes des vallées. C'est le domaine des palmeraies et une zone apte à l'arboriculture et au maraîchage. Les sols hydro morphes ou sols gris se situent en bas des pentes. Ces sols sont aptes à la riziculture.
- Les sols hydro morphes à Gley salé sont issus du contact alluvial fluviomarín et bordent les fleuves Casamance et Soungrougrou. Ces sols sont rizicultivables en hivernage mais sont souvent exposés à l'intrusion de la langue salée. Les sols halomorphes acidifiés par la forte teneur en sel qui les rend inutilisables.

La région est arrosée par le fleuve Casamance qui sépare le département de Goudomp de celui de Sédhiou, et du Soungrougrou qui sépare le département de Bounkiling de celui de Sédhiou. Le département de Bounkiling est le plus vaste avec 38,6% de la superficie régionale, suivi de Sédhiou et Goudomp avec respectivement 37,2% et 24,2%. La région compte 920 villages officiels.

#### - LES CADRES DE CONCERTATIONS

Les cadres de concertations présents dans la région sont : la Conférence d'harmonisation, les Conseils de quartier, le Cadre de concertation de la pêche, le Cadre de concertation des collectivités locales et le Cadre régional de concertation et de suivi de l'éducation.

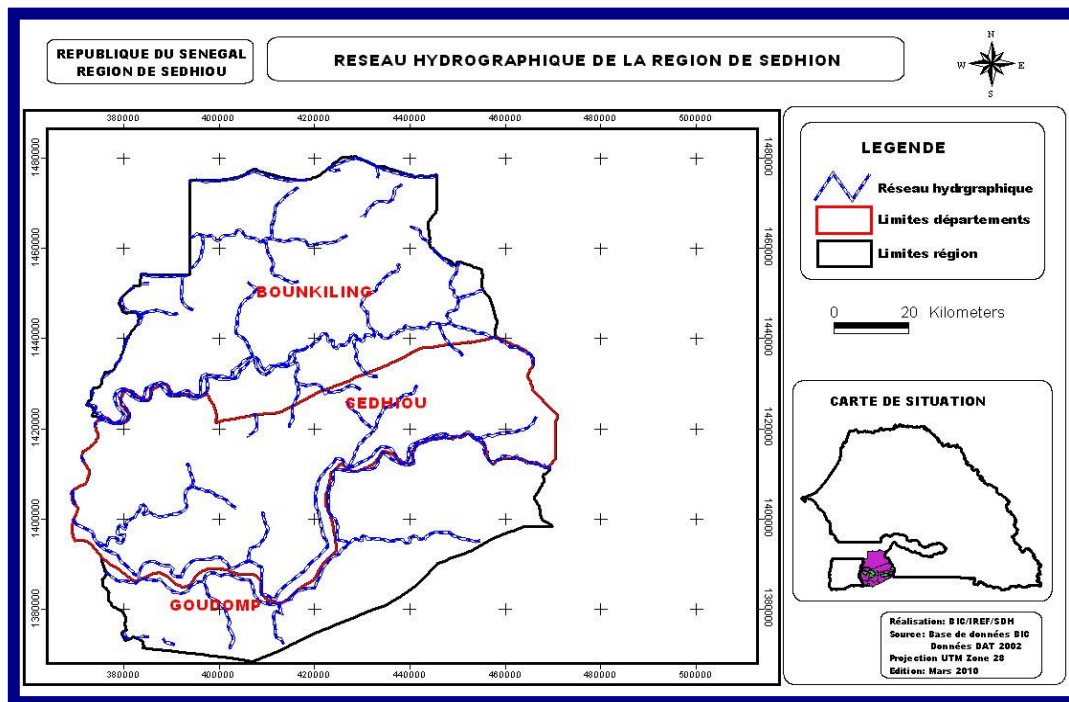
## 1.2. RESSOURCES EN EAU

La région de Sédhiou dispose d'un réseau hydrographique assez dense composé essentiellement du fleuve Casamance (la moyenne), de l'affluent Soungrougrou, des mares temporaires et permanentes et de bolongs.

La nappe maestrichtienne, d'une profondeur voisine de 400 m à l'Ouest de l'axe Sénoba-Bafata est accessible à moins de 160 m dans la partie Centre Sud-est de la région. Quant à la nappe lutétienne, elle est exploitable à moins de 60 m à l'Ouest avec des débits de 200 à 300 m<sup>3</sup>/heure. Au Nord-Ouest, la nappe semi-profonde,

résidant dans les sables, peut être atteinte entre 50 et 150 m de profondeur avec des débits pouvant atteindre 20 à 280 m<sup>3</sup>/heure. Les nappes continentales sont alimentées par les pluies et les cours d'eau. Leurs profondeurs se situent à moins de 40 m. La qualité de l'eau y est bonne et les débits peuvent varier de 5 à 10 m<sup>3</sup>/heure pour les puits et de 10 à 60 m<sup>3</sup>/heure pour les forages.

Figure I.2: Carte Réseau hydrographique



### I.3. RESSOURCES VEGETALES

Le type de végétation est essentiellement caractérisé par la pluviométrie, les activités anthropiques et la nature des sols ou de la roche mère. Les formations végétales sont caractérisées par une prédominance de la savane boisée. La région présente les formations végétales suivantes :

- la savane arborée au Nord composée d'essences dominées par les combrétacées, les *Ficus glumosa*, les *Parian biglobosa* et les *Pterocarpuserinaceus* ; les feux de brousse et les coupes clandestines constituent un danger pour cette formation végétale ;
- la palmeraie qui abrite d'importants peuplements de palmiers à huile (*Elacisguineensis*) avec des superficies estimées environ à 25 000 hectares. Cependant, elle est surtout caractérisée par son état de dégradation avancée et l'absence de régénération naturelle devant assurer sa pérennité ;

- la rônèraie est répertoriée dans les Arrondissements de Djibabouya, Djirédji et Bona. Dans la zone de Diafilon, les coupes clandestines et les effets néfastes des dernières années de sécheresse ont fini de détériorer profondément la rônèraie qui jadis, faisait la fierté de ces localités ;

- la mangrove, localisée dans les Bolongs et le long du Soungrougrou, est composée de *Rhizophora racemosa* en bordure et d'*Avicennianitida* en vasière. Suite aux années de sécheresse, elle a presque disparu. Aussi, importe-t-il de noter que la nouvelle région de Sédhiou compte 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie de 83 543 ha.

#### **I.4. RESSOURCES FAUNIQUES**

Le potentiel faunique de la région est constitué du gibier à poils et à plumes. Les principales espèces répertoriées sont les phacochères, les biches, les singes, les tourterelles, les pintades, les perroquets, les pigeons verts, les perdrix, les oies et canards sauvages, etc.

Pour ce qui est de l'avifaune, la région constitue une plateforme assez importante dans la migration de certaines espèces telles que les cigognes et les anatidés.

L'importance et la diversité des ressources fauniques offrent des possibilités de développement du tourisme cynégétique dans la région. Ainsi les superficies considérées sont évaluées à plus de 200 000 hectares (source BIC, IREF/Sédhiou, 2010).

Cependant, la dégradation de l'habitat sauvage liée au braconnage, à diverses autres actions anthropiques, aux aléas climatiques et aux travaux routiers explique en partie la disparition de certaines espèces comme l'hippopotame, le caïman, le buffle, le lion, la tortue d'eau douce, etc.

#### **I.5. RESSOURCES PISCICOLES**

Les plans d'eau de la région se caractérisent par une importante diversité biologique. Les espèces sont essentiellement composées d'ethmaloses, de mullets, de tilapia, de capitaine -otolithes, de crevettes, de trachinotes, de guerres, de crabes et de brochets.

L'écosystème de la région de Sédhiou dispose de potentialités aquacoles (pisciculture, crevetticulture et ostréiculture), qui, mieux exploitées, pourraient servir d'alternatives à la raréfaction de la ressource halieutique continentale. Les pressions diverses exercées sur les milieux et les ressources font surgir une situation de dépérissement de la diversité biologique. La forte salinité des plans d'eau a entraîné la rareté voire la disparition de certaines espèces d'eau douce telles que les clarias, les silures et le nanisme de certaines tels les ethmaloses.

L'hypersalinité qui est la caractéristique environnementale du système local du fleuve Casamance a eu des effets néfastes sur la mangrove, principale source d'enrichissement trophique de l'écosystème.

## **I.6. ASPECTS ECONOMIQUES**

### **I.6.1. AGRICULTURE**

L'économie régionale est pour l'essentiel une économie à vocation agricole. D'après le **RGPHAE**, plus de 4/5 des ménages pratiquent l'agriculture. Les spéculations dominantes restent l'arachide et le mil. L'exploitation forestière et l'arboriculture, notamment, fruitière constitue un secteur d'espoir pour les populations.

### **I.6.2. ELEVAGE**

En majorité de type extensif sédentaire, il constitue une activité essentielle de l'économie régionale. Les espèces élevées dans la région sont essentiellement composés des bovins, composés essentiellement de la race N'dama et de quelques métis issus de races locales (département de Bounkiling) et de races exotiques (produits des campagnes d'insémination artificielle).

### **I.6.3. LA PECHE**

Arrosée par le fleuve Casamance et ses affluents, Sédhiou est une région où se développent d'importantes activités piscicoles. Les principales espèces rencontrées sont les carpes, les muets et les crustacées. Il faut cependant noter la raréfaction de plus en plus accrue de la ressource halieutique.

### **I.6.4. LE TOURISME**

La région de Sédhiou, de par ses potentialités culturelles et forestières, offre de réelles possibilités de développement du tourisme. En plus des sites et monuments historiques, l'existence de forêts offre des possibilités non négligeables de développer

le tourisme cynégétique. La chasse constitue une belle perspective dans la région de Sédhiou. Les réceptifs hôteliers sont pour la plupart localisés dans les communes de Sédhiou et de Diendé.

### **I.6.5. LES VOIES DE COMMUNICATION**

Une des contraintes majeures qui freinent l'essor des activités de production et de commercialisation, est l'enclavement interne et externe de la région. Isolée du nord du pays et faiblement raccordée aux autres régions et pays limitrophes, la région présente des voies de communication interne (routière et fluviale) très peu praticables ou insuffisamment valorisées en moyens adaptés de transport. Les difficultés liées à la traversée de la Gambie, au niveau de Farafégné, qui constitue la voie d'accès la plus courte, aggravent l'enclavement de Sédhiou.

A cette faible mobilité des personnes et des biens, s'ajoute le déficit en moyens de télécommunications.

Mais plus généralement, la région de Sédhiou bute sur un déficit en infrastructures. Dans certaines parties de la région de Sédhiou, les populations n'ont pas encore accès au téléphone et l'accès à internet est très faible et principalement concentré dans les grandes agglomérations. En matière de transport aérien, le seul aéroport, situé à Diendé, est configuré pour de tout petits avions et uniquement pour des opérations d'atterrissage et d'envol.

## **I.7. ASPECTS SOCIAUX**

### **I.7.1. LA CULTURE**

Les activités culturelles sont composées pour l'essentiel de journées culturelles, de festivals (musique, danses...), d'arts plastiques, de littérature...

Le patrimoine culturel est réparti sur tout le territoire région. Des sites, monuments ou vestiges historiques de valeur pourraient être proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine national (l'île du diable, le site de Kéréwane...)

Les infrastructures culturelles sont constituées par le Centre culturel régional, le Fort Pinet Laprade, les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de Goudomp, Tanaff, Bounkiling, Marsassoum et Sédhiou. Beaucoup de ces infrastructures demeurent encore sous-équipées et sont confrontées à des difficultés d'entretien et de gestion.

La région est dépourvue d'infrastructures culturelles fonctionnelles limitant du coup la promotion de la filière artistique. La région compte une diversité d'acteurs culturels regroupés pour l'essentiel dans des associations.

### **I.7.2. EDUCATION**

Beaucoup d'efforts sont enregistrés dans le renforcement du système ces dernières années. Cependant, beaucoup reste à faire, notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire avec surtout l'implantation et le fonctionnement des écoles franco –arabes privées et les classes expérimentales en langues nationales.

### **I.7.3. LA SANTE**

Selon l'EDS-MICS 2010-2011, plus de trois ménages sur quatre de la région (79,9%) s'approvisionnent en eau de boisson à partir d'une source d'eau non améliorée (puits creusé non protégée : 79,7%, source d'eau non protégée 0,2%) et seulement 4,2% des ménages disposent de robinet dans le logement ou la concession. La quasi-totalité des femmes en âge de procréer ne dispose d'aucune couverture médicale (98,2%). 10,3% de femmes et 8,3% d'hommes sont atteints de maladies chroniques. Le taux de prévalence du VIH est de 2,0%, ce taux est plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans avec 2,1%. 38,4% de la population ne dispose pas de moustiquaire.

### **I.7.4. SPORT ET LOISIRS**

Le sport est l'une des principales sources d'épanouissement des jeunes. La région a une culture associative fortement ancrée. Le football est l'activité sportive la plus pratiquée à travers la ligue régionale de football, les ASC et les «navétanes» (tournoi de foot inter quartier). La pratique du sport se vulgarise et se diversifie de plus en plus (basketball, handball, athlétisme, arts martiaux etc.) grâce à l'accompagnement et à l'encadrement des services régionaux et départementaux du sport.

## **I.8. SITUATION DE LA PAUVRETE**

D'après le rapport de l'ESPS-2011, 68,3% des ménages sont en dessous du seuil de pauvreté. Cette pauvreté est plus ressentie chez les hommes où elle atteint 68,8%. Les tranches d'âge des moins de 35 ans et celles des 35-59 ans sont affectées aux taux respectifs de 44,2% et 68,1%. D'après le RGPHAE 2013, Plus de la moitié des ménages (31,1%) s'éclaire à l'aide de lampes rechargeables contre 20, 5% qui s'éclairent à l'électricité de la Sénélec.

## Conclusion

La région de Sédhiou entend jouer un rôle majeur dans le futur Pôle Territorial Casamance. Son histoire, sa position géographique au centre de ce territoire, les ressources dont elle dispose, lui confèrent des atouts pour revendiquer toute sa part dans la conduite des projets de développement économique et social qui seront mis en œuvre et dans le rayonnement social, politique, culturel et spirituel de la Casamance. En effet, elle dispose de potentialités naturelles importantes. C'est ainsi qu'elle fait partie des régions les mieux arrosées du pays, avec des précipitations variant entre 700 et 1300 mm. Les conditions écologiques sont aussi propices à la diversification de la production agricole. Au plan du développement humain, plus de 68.3% de la population sont en dessous du seuil de la pauvreté. Aujourd'hui, la priorité des priorités reste le désenclavement interne et externe de la région, socle du développement économique et social.



Tout le monde  
compte !

## Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

### Résumé

*Dans le cadre de ce Recensement, il ressort qu'en décembre 2013, la population résidente à Sédhiou est évaluée à 452 994 habitants dont 50,7% d'hommes et 49,3% de femmes.*

*Cette population se caractérise par sa jeunesse. L'âge moyen de la population est de 21 ans contre 22,4 ans au niveau national et la moitié de la population a 15 ans (âge médian). La population résidente est en majorité rurale avec 80,8% contre 19,2% de citadins. Sur le plan de la répartition spatiale, il existe une légère disparité entre les départements.*

*Dans l'ensemble, près d'une personne sur deux (48,7%) est mariée au niveau de la région de Sédhiou. L'indice synthétique de fécondité est de 7,2. Le taux brut de mortalité (TBM) dans la région de Sédhiou est de 11 ‰. Quant à la prévalence du handicap, elle est de 5,2%.*

## Introduction

L'état de la population renvoie à deux éléments essentiels que sont la dimension ou la taille et la composition de la population. Les données sur la structure par âge et par sexe sont déterminantes, puisqu'elles sont à la base du calcul des principaux indicateurs démographiques. La cohérence et la régularité des données est un élément déterminant dont dépend la qualité de ces indicateurs. De plus, la connaissance de la structure de la population d'une zone permet d'avoir des éléments explicatifs des évolutions notées sur certains indicateurs. Par conséquent, il convient d'étudier, en amont, avec minutie la qualité des déclarations d'âge, variable cruciale dans le calcul des indicateurs démographiques.

Ce chapitre a pour objectif d'étudier la structure par âge et par sexe de la population, sa répartition et ses composantes.

Dans le contexte de la décentralisation, les éléments de structure et les données de population spatialisées répondent permettront de répondre aux besoins des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à ceux des décideurs et des partenaires au développement. Outre l'état de la structure démographique, ce chapitre présente la situation de la région de Sédhiou en matière de fécondité, de mortalité et de nuptialité et renseigne sur les aspects liés aux limitations fonctionnelles de sa population.

### II.1. DEFINITION DES CONCEPTS

#### II.1.1. LA FECONDITE

La fécondité constitue l'un des phénomènes démographiques déterminants de la dynamique des populations. Plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer son ampleur et ses tendances au cours d'une période.

Pour apprécier la fécondité au sein de la région de Sédhiou, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est calculé. Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, cet indicateur représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze mois ayant précédé le recensement. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours de cette période.

#### II.1.2. LA MORTALITE

La mortalité constitue un phénomène démographique révélateur de la situation sanitaire d'un pays. A travers le calendrier de survenance des décès, on peut apprécier l'efficacité de la politique de santé notamment pour les enfants de moins de cinq ans. Pour mesurer le niveau

de la mortalité, son calendrier et son impact sur la population infanto juvénile, trois indicateurs sont utilisés :

Au niveau global, l'indice qui sera utilisé pour décrire la mortalité dans la population, en tenant compte de l'effectif de celle-ci, est le taux brut de mortalité. Cet indicateur décrit la mortalité dans la population générale sans référence particulière à un sous-groupe. Il est calculé en rapportant les décès enregistrés dans la population pendant une période donnée (généralement une année) à l'effectif moyen de cette population.

L'espérance de vie à la naissance correspond au nombre moyen d'années qu'une personne peut espérer vivre si les conditions de vie et de santé en vigueur à sa naissance perdurent pendant toute son existence. Cette mesure reflète la santé de la population d'un pays ainsi que la qualité des soins. La mortalité infanto juvénile renvoie à l'incidence de la mortalité des nourrissons et des jeunes enfants. L'étude de la mortalité dans cette classe d'âge permet de mesurer l'impact des maladies et des autres causes de mortalité sur les nourrissons, les tout-petits et les jeunes enfants.

### II.1.3. LE HANDICAP

La notion de handicap a été définie dans le RGPHAE comme étant une caractéristique qui distingue les groupes de personnes vivant avec un handicap des autres groupes de population. De façon générale, le handicap implique l'interaction des capacités fonctionnelles d'une personne avec ses environnements physique, culturel et politique. Plus spécifiquement, les personnes vivant avec un handicap sont par définition les personnes qui risquent, plus que l'ensemble de la population, de se heurter à des limites dans l'exécution de certaines tâches ou la participation à des activités relatives à certaines fonctions. Pour apprécier la prévalence du handicap au sein de la région de Sédhiou, les fonctions suivantes sont prises en compte :

- ✓ L'acuité visuelle et auditive
- ✓ La locomotion
- ✓ Les capacités intellectuelles.

Pour ces différentes catégories de handicap, l'objectif est plus d'appréhender la limitation fonctionnelle que de handicap physique. En d'autres termes, les personnes ayant recours à des outils spécifiques permettant de pallier leur handicap physique ne sont pas considérées comme handicapées dans le recensement.

## II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION

### II.2.1. EFFECTIF ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

D'après les résultats du Recensement Généralement de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE-2013), la région de Sédhiou compte 452 994 habitants. Avec une superficie de 7 341 km<sup>2</sup> elle présente une densité de la population de 62 habitants au km<sup>2</sup>. Cette population est composée essentiellement de nationaux qui en représentent la quasi-totalité (soit 99,3% contre moins de 0,7% pour les étrangers). Cette population est essentiellement rurale, avec 8 sédhiouois sur 10 vivant en milieu rural. La région de Sédhiou demeure de ce fait l'une des régions les moins urbanisées du Sénégal.

Tableau II.1: Répartition de la population de la région par sexe selon la nationalité et le milieu de résidence en 2013

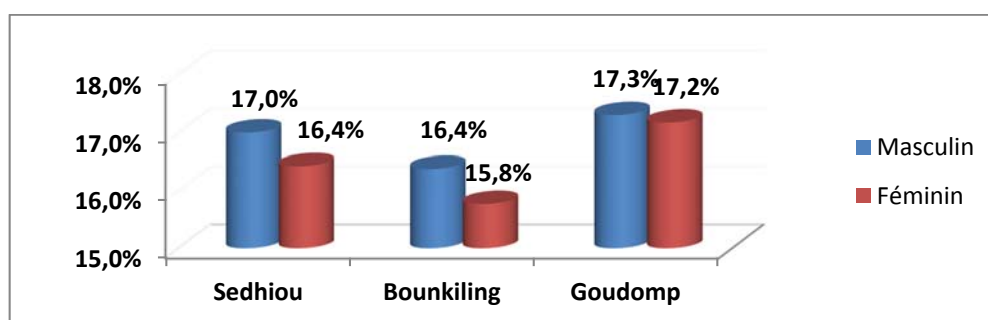
Zone de Résidence	Nationalité	Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	Sénégalaise	44 768	99,2	41 631	99,4	86 399	99,3
	Autres nationalités	369	0,8	246	0,6	614	0,7
	Ensemble	45 136	100,0	41 877	100,0	87 014	100,0
Rural	Sénégalaise	183 553	99,6	181 187	99,7	364 740	99,7
	Autres nationalités	778	0,4	462	0,3	1 240	0,3
	Ensemble	184 331	100,0	181 649	100,0	365 980	100,0

Source : ANSD, RGPHAE 2013

### II.2.2. REPARTITION SPATIALE ET URBANISATION

La région de Sédhiou est composée de 3 départements : Sédhiou, Bounkiling et Goudomp. Le département de Goudomp est le plus peuplé et concentre 34,5% de la population de la région, suivi par celui de Sédhiou qui concentre (33,4% de la population). Le Département de Bounkiling où vit 32,1% de la population de la région est le moins peuplé.

Graphique II.1: Répartition en pourcentage de la population de la région de Sédhiou par département selon par sexe



Source : ANSD, RGPHAE 2013

A l'image du niveau national, nous constatons une très faible représentativité des étrangers dans les départements de la région de Sédhiou. En effet, ces derniers représentent, dans tous les départements, moins de 1% de la population.

**Tableau II.2: Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité, le département et le milieu de résidence, selon le sexe en 2013**

Département	milieu de résidence	nationalité	Masculin		Féminin		Total	
			effectif	%	effectif	%	effectif	%
SEDHIOU	Urbain	Sénégalaise	17 542	98,7	16 369	99,0	33 911	98,8
		autres nationalités	235	1,3	163	1,0	398	1,2
		<b>Total</b>	17 776	100,0	16 532	100,0	34 309	100,0
	Rural	Sénégalaise	58 915	99,5	57 678	99,8	116 593	99,6
		autres nationalités	284	0,5	141	0,2	425	0,4
		<b>Total</b>	59 199	100,0	57 819	100,0	117 019	100,0
	Total	Sénégalaise	76 457	99,3	74 048	99,6	150 504	99,5
		autres nationalités	519	0,7	304	0,4	823	0,5
		<b>Total</b>	76 975	100,0	74 352	100,0	151 327	100,0
BOUNKILING	Urbain	Sénégalaise	13 230	99,5	12 470	99,7	25 700	99,6
		autres nationalités	61	0,5	39	0,3	100	0,4
		<b>Total</b>	13 291	100,0	12 509	100,0	25 800	100,0
	Rural	Sénégalaise	60 660	99,7	58 762	99,7	119 423	99,7
		autres nationalités	199	0,3	147	0,3	346	0,3
		<b>Total</b>	60 859	100,0	58 910	100,0	119 769	100,0
	Total	Sénégalaise	73 890	99,6	71 233	99,7	145 123	99,7
		autres nationalités	260	0,4	186	0,3	447	0,3
		<b>Total</b>	74 150	100,0	71 419	100,0	145 569	100,0
GOUDOMP	Urbain	Sénégalaise	13 996	99,5	12 792	99,7	26 788	99,6
		autres nationalités	73	0,5	43	0,3	116	0,4
		<b>Total</b>	14 069	100,0	12 835	100,0	26 904	100,0
	Rural	Sénégalaise	63 978	99,5	64 746	99,7	128 724	99,6
		autres nationalités	295	0,5	174	0,3	469	0,4
		<b>Total</b>	64 273	100,0	64 920	100,0	129 193	100,0
	Total	Sénégalaise	77 974	99,5	77 538	99,7	155 512	99,6
		autres nationalités	368	0,5	217	0,3	585	0,4
		<b>Total</b>	78 342	100,0	77 755	100,0	156 097	100,0
Total	Urbain	Sénégalaise	44 768	99,2	41 631	99,4	86 399	99,3
		autres nationalités	369	0,8	246	0,6	614	0,7
		<b>Total</b>	45 136	100,0	41 877	100,0	87 014	100,0
	Rural	Sénégalaise	183 553	99,6	181 187	99,7	364 740	99,7
		autres nationalités	778	0,4	462	0,3	1 240	0,3
		<b>Total</b>	184 331	100,0	181 649	100,0	365 980	100,0
	Total	Sénégalaise	228 321	99,5	222 818	99,7	451 139	99,6
		autres nationalités	1 147	0,5	708	0,3	1 855	0,4
		<b>Total</b>	229 468	100,0	223 526	100,0	452 994	100,0

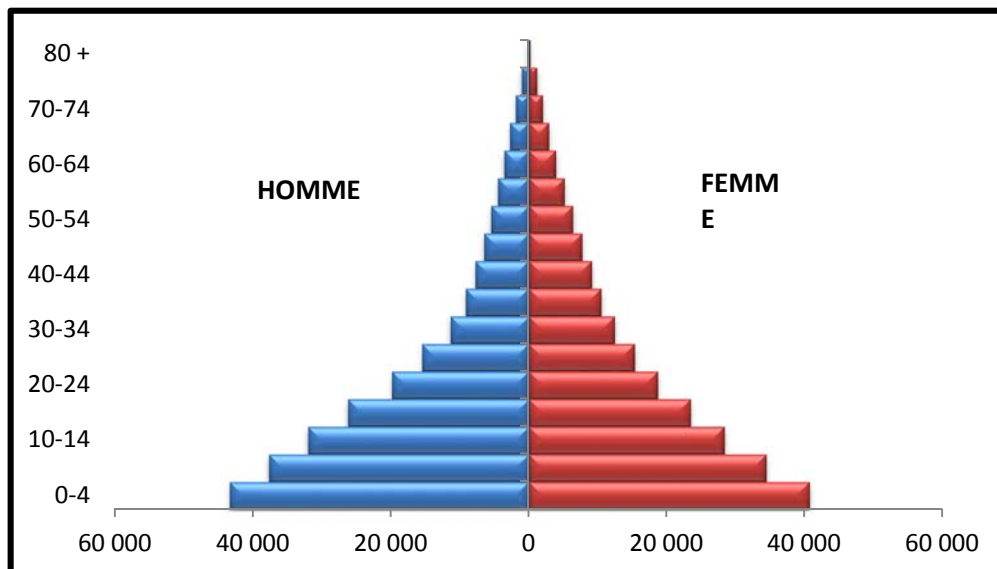
Source : ANSD, RGPHAE 2013

### II.2.3. ANALYSE DE LA STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

La pyramide des âges de la région de Sédhiou met en évidence une population très jeune, avec une base élargie du fait du nombre relativement important d'individus âgés de moins

de 9 ans. Par contre, à partir des classes d'âges supérieures à 20 ans, nous observons un rétrécissement systématique de la pyramide. Nous constatons par ailleurs une faible proportion des personnes âgées particulièrement chez les vieux. Cet état de fait traduit une espérance de vie des femmes plus élevées que celle des hommes.

**Graphique II.2: Pyramide des âges de la région de Sédhiou**



Source : ANSD, RGPHAE 2013

Les indicateurs tels que l'âge moyen et l'âge médian de la population confirme les observations et constats faits, à travers la pyramide des âges, sur la jeunesse de la population. En effet l'âge moyen de la population de la région, qui est de 21 ans, est inférieur de 1,7 point en niveau à l'âge moyen observé au niveau national. De plus, la moitié de la population de la région est âgée de moins de 15 ans.

**Tableau II.3: Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe**

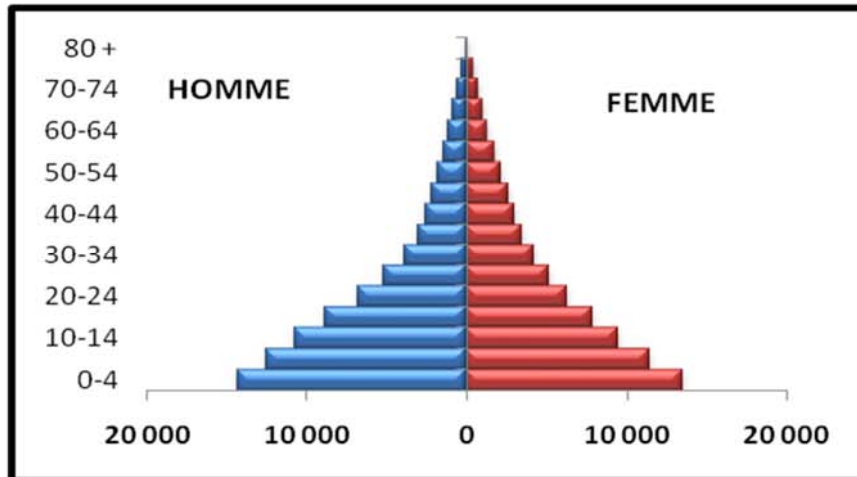
Département	Masculin		Féminin		Total	
	âge moyen	âge médian	âge moyen	âge médian	âge moyen	âge médian
<b>SEDHIOU</b>	20	15	22	16	21	15
<b>BOUNKILING</b>	20	14	21	15	20	15
<b>GOUDOMP</b>	20	14	22	15	21	15
<b>Région</b>	20	14	22	16	21	15

Source : ANSD, RGPHAE 2013

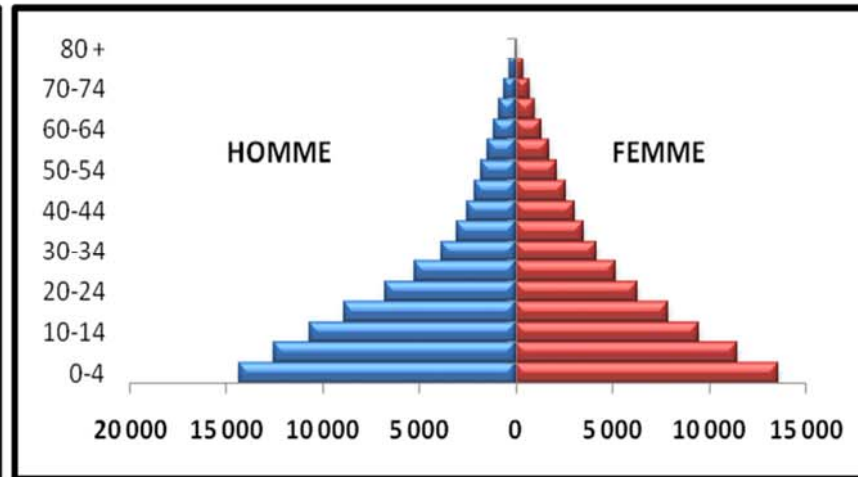
La structure par âge au niveau départemental reflète dans l'ensemble celles observées au niveau de la région et au niveau national. L'importance des effectifs des individus âgés de moins de 20 ans est particulièrement marquée dans les trois départements malgré quelques irrégularités notées sur l'allure des pyramides.

Graphique II.3 : Pyramides des âges par département

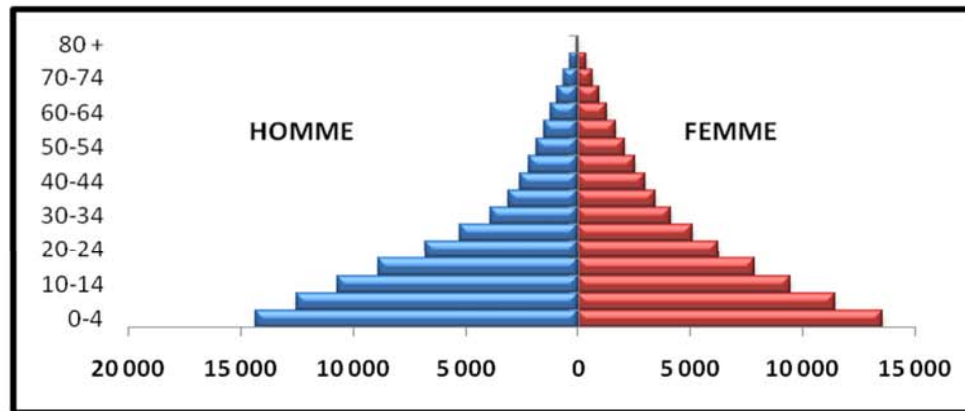
Pyramide des âges du département de BOUNKILING



Pyramide des âges du département de GOUDOMP



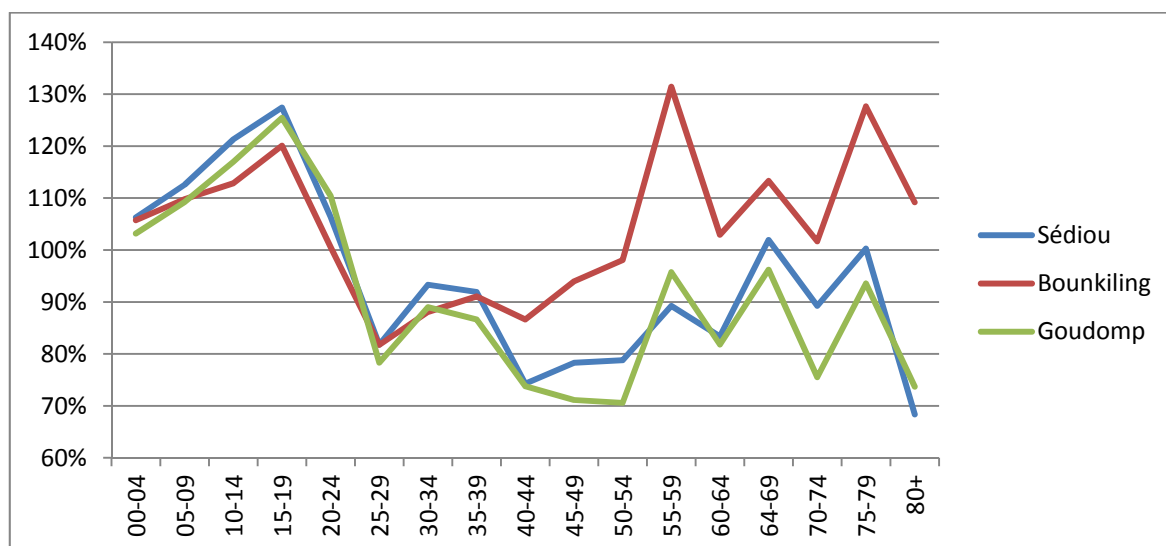
Pyramide des âges du département de SEDHIOU



La répartition de la population par sexe montre une supériorité numérique des hommes par rapport aux femmes au niveau de la région de Sédhiou, avec un rapport de masculinité de 103 hommes pour 100 femmes. On note cependant une supériorité numérique des femmes sur les hommes pour les classes d'âges compris entre 25 et 54 ans. Cette supériorité numérique des femmes est plus visible dans la classe d'âge 40-44 ans. La population en âge de travailler résidente dans la région étant à dominante féminine.

Les départements de Sédhiou et de Bounkiling se distinguent davantage, avec des rapports de masculinité de l'ordre de 104%. En d'autres termes, l'infériorité numérique des femmes par rapport aux hommes est plus prononcée au sein de ces départements. Pour tous les départements par contre, une baisse du rapport de masculinité en deçà de 100 s'observe à partir de 25 ans.

**Graphique II.4: Rapport de masculinité par département**



Source : ANSD, RGPHAE 2013

### II.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION

#### II.3.1. ETAT MATRIMONIAL

Le mariage est un acte solennel par lequel un homme et une femme établissent entre eux une union reconnue par une autorité civile (mariage civil) ou religieuse (mariage religieux). Il demeure jusque-là le cadre socialement accepté de procréation au Sénégal. Bien que la nuptialité affecte indirectement la dynamique démographique d'un pays, il importe d'analyser le profil de la nuptialité au niveau de la région de Sédhiou pour mieux appréhender la structure de sa population.

- Situation matrimoniale des hommes et des femmes de 10 ans et plus

Le mariage demeure l'évènement le plus récurrent dans la région de Sédhiou et est d'intensité croissante avec l'âge et ce jusqu'à un âge plafond. En effet, à partir de 50 ans on remarque une rareté des cas de mariage lié à la faiblesse de la proportion de célibataires de cet âge affecté par le célibat définitif. Les femmes entrent très tôt en union comparativement aux hommes. En effet 31,4% des femmes âgées de 15-20 ans sont en union contre 4,2% pour les hommes de la même tranche d'âge.

La nuptialité reste très intense et le célibat aux âges avancés affecte une faible proportion d'individus. Dans l'ensemble, près d'une personne sur deux (48,7%) est mariée au niveau de la région de Sédhiou. Le taux de nuptialité en 2013 est de 39,6% chez les hommes est nettement plus élevé chez les femmes pour lesquelles il est de 57,6%.

Au-delà de 50 ans, la proportion des célibataires est relativement faible variant de 2% à 5% selon les groupes d'âges quinquennaux. Les personnes en situation de veuvage représentent 2,7% des individus âgés de 10 ans et plus et sont essentiellement de sexe féminin (5% de femmes veuves contre 0,4% pour les hommes). Le divorce, les unions libres et les séparations sont peu fréquents au niveau de la région.

Tableau II.4 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Sédhiou

Ages	Situation Matrimoniale en%																		
	marié			célibataire			veuf/veuve			divorcé			union libre (concubinage)			séparé			
	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.	
15-20	4,2	31,4	16,6	95,6	68	83	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0	0	0	
20-25	13,7	65,5	39,3	86	33,4	60,1	0,1	0,4	0,2	0,1	0,6	0,4	0	0	0	0	0,1	0,1	
25-30	42,7	85,6	66,7	56,8	12,7	32,1	0,1	0,6	0,4	0,3	1	0,7	0	0	0	0,1	0,1	0,1	
30-35	72,4	90,3	81,9	26,9	7,1	16,4	0,2	1,2	0,7	0,5	1,3	0,9	0	0	0	0	0,1	0,1	
35-40	84,6	91,6	88,3	14,2	4,7	9,2	0,4	2,1	1,3	0,8	1,5	1,1	0	0	0	0,1	0,1	0,1	
40-45	91,4	92,2	91,8	7,3	2,4	4,5	0,6	4,1	2,6	0,7	1,2	1	0	0	0	0,1	0,1	0,1	
45-50	93,3	89,2	91	4,9	2	3,3	0,8	7,5	4,5	0,9	1	1	0	0	0	0,1	0,2	0,1	
50-55	94,5	83	88,1	3,6	2,2	2,8	1,1	13,9	8,2	0,8	0,7	0,7	0	0,1	0	0	0,1	0,1	
55-60	95,3	76,2	85,9	2,7	2,3	2,5	1,2	20,3	11	0,7	0,9	0,8	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
60-65	95,2	67,2	80,3	2,2	3,4	2,8	2	28,6	16	0,5	0,4	0,4	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2	
64-70	94,5	63	79	3,7	3,7	3,7	1,2	32,4	17	0,4	0,5	0,4	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2
70-75	94	54,1	72,8	2,4	4,2	3,4	3	40,8	23	0,5	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	
75-80	94,6	53,3	74,4	2,2	2,7	2,5	2,5	43,1	22	0,4	0,4	0,4	0	0,4	0,2	0,3	0	0,2	
80+	89,7	48,9	67,2	4,3	5,7	5,1	5,6	44,9	27	0,1	0,1	0,1	0	0,1	-	0,4	0,2	0,3	
TOTAL	39,6	57,6	48,7	59,6	36,6	47,9	0,4	5	2,7	0,3	0,7	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Une analyse comparative de la nuptialité entre les départements montre que le département de Sédhiou enregistre les taux de nuptialité les plus faibles (47,1%) de

la région. Par contre, c'est dans le département de Bounkiling que le mariage semble être le plus fréquent avec un taux de nuptialité de 52,0%. Au niveau du département de Bounkiling, on enregistre la proportion la plus faible de divorcés (0,4%). Quel que soit le département, le concubinage reste une pratique rare dans la région.

**Tableau II.5 : Situation matrimoniale dans le département de Sédhiou par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe âges	marié			célibataire			veuf/veuve			divorcé			union libre (concubinage)			Séparé			
	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	
15-19	3,7	26,8	14,1	96,1	72,9	85,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0	0	0	0	0	0
20-24	11,8	58,9	35	88	40,1	64,4	0,1	0,3	0,2	0,1	0,6	0,4	0	0	0	0	0	0	0
25-29	38	81,8	62,3	61,6	16,5	36,5	0,1	0,6	0,4	0,3	1,1	0,7	0	0	0	0	0,1	0	0
30-34	69,8	87,9	79,2	29,6	9,6	19,2	0,1	1	0,5	0,5	1,5	1	0	0,1	0	0	0,1	0	0
35-39	81	89,3	85,4	17,8	7	12,1	0,4	1,7	1,1	0,8	1,8	1,3	0	0	0	0	0,1	0,1	0,1
40-44	90,4	91,6	91,1	8,1	3,2	5,3	0,5	3,6	2,3	0,9	1,5	1,2	0	0,1	0	0,1	0	0	0
45-49	92	89,8	90,7	6,1	2,4	4	0,8	6,4	3,9	1	1,4	1,2	0	0	0	0,1	0,1	0,1	0,1
50-54	93,5	84,6	88,5	4,5	2,4	3,3	1,3	12,2	7,4	0,7	0,8	0,7	0	0	0	0,1	0	0	0
55-59	94,8	79,6	86,8	3,6	2,1	2,8	0,6	17,4	9,5	0,9	0,8	0,8	0	0,2	0,1	0,1	0	0	0,1
60-64	95,2	70,2	81,5	2,1	4	3,1	2,1	25	14,6	0,4	0,5	0,5	0,1	0,2	0,2	0	0,1	0,1	0,1
64-69	96	65	80,6	2,3	3	2,7	1	31,7	16,2	0,4	0,2	0,3	0	0	0	0,2	0,1	0,2	0,2
70-74	94,5	58	75,2	2,4	5,3	4	2,8	36,5	20,7	0,3	0,1	0,2	0	0	0	0	0	0	0
75-79	95,4	56,9	76,2	2,3	2,6	2,4	2	39,4	20,7	0,3	0,6	0,4	0	0,6	0,3	0	0	0	0
80+	90,7	52,7	68,1	4,9	5,6	5,4	4,4	41,1	26,2	0	0,4	0,2	0	0,2	0,1	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	38,2	55,9	47,1	61,1	38,5	49,7	0,4	4,7	2,6	0,3	0,7	0,5	0	0	0	0	0	0	0

Source : ANSD. RGPHAE-2013

**Tableau II.6 : Situation matrimoniale dans le département de Bounkiling par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe âges	marié			célibataire			veuf/veuve			divorcé			union libre (concubinage)			Séparé		
	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total
15-19	4,7	34,3	18,6	95	65,2	81	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0	0	0,1	0,1	0,1
20-24	16,8	74,9	46,5	83	24,3	53	0,1	0,4	0,2	0,1	0,4	0,2	0	0	0	0	0,1	0,1
25-29	46	90,2	70,7	53,4	8,2	28,2	0,2	0,5	0,4	0,4	1	0,7	0	0	0	0,1	0,1	0,1
30-34	75,3	93,7	85,2	23,8	4	13,2	0,2	1,1	0,6	0,6	1	0,8	0,1	0	0	0,1	0,2	0,1
35-39	86,9	95,2	91,3	11,6	1,9	6,5	0,5	1,9	1,2	0,8	0,9	0,8	0	0	0	0,1	0,1	0,1
40-44	92,9	94,6	93,8	5,9	0,9	3,2	0,5	3,6	2,1	0,6	0,9	0,8	0	0	0	0,1	0,1	0,1
45-49	95,1	91,3	93,1	3,4	1,6	2,5	0,6	6,4	3,6	0,8	0,5	0,7	0	0	0	0,2	0,2	0,2
50-54	95,5	83,4	89,4	2,5	1,7	2,1	1	13,8	7,5	1	0,6	0,8	0	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2
55-59	96,2	76,7	87,8	1,9	2,4	2,1	1,4	20	9,5	0,5	0,5	0,5	0	0	0	0	0,5	0,2
60-64	96,1	69,1	82,8	1,7	2,1	1,9	1,7	27,5	14,4	0,3	0,3	0,3	0	0,2	0,1	0,2	0,7	0,4
64-69	96,8	65,9	82,3	1,4	3,8	2,5	0,9	28,2	13,7	0,6	1	0,8	0	0,2	0,2	0,3	0,9	0,5
70-74	95,1	57,3	76,2	2,1	3,2	2,6	2,2	38	20,1	0,6	0,3	0,5	0	0	0	0	1,2	0,6
75-79	94,6	61,3	80	2,3	3,8	3	2,3	34,5	16,5	0	0,4	0,2	0	0	0	0,7	0	0,4
80+	90,4	55	73,3	3,5	5,1	4,3	5,6	39,1	21,8	0	0	0	0	0	0	0,5	0,8	0,6
<b>TOTAL</b>	42,9	61,0	52	56,2	34,2	45,1	0,4	4,1	2,3	0,3	0,5	0,4	0	0	0	0,1	0,2	0,1

Source : ANSD. RGPHAE-2013

**Tableau II.7: Situation matrimoniale dans le département de Goudomp par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe âges	marié			célibataire			veuf/veuve			divorcé			union libre (concubinage)			Séparé		
	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total
15-19	4,2	33,4	17,2	95,5	65,8	82,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,4	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0	0
20-24	12,8	62,6	36,6	86,9	35,9	62,5	0,1	0,6	0,3	0,1	0,8	0,4	0,1	0	0	0,1	0,2	0,1
25-29	44,1	84,6	67	55,4	13,6	31,8	0,1	0,6	0,4	0,3	0,9	0,6	0	0,1	0	0,1	0,1	0,1
30-34	71,9	88,9	80,9	27,3	8	17,1	0,4	1,5	1	0,4	1,4	0,9	0,1	0,1	0,1	0	0,1	0,1
35-39	85,7	90,1	88,1	13,2	5,4	9	0,3	2,6	1,6	0,7	1,7	1,3	0	0	0	0	0,2	0,1
40-44	90,9	90,8	90,8	7,7	2,8	4,9	0,7	5	3,2	0,7	1,2	1	0	0,1	0	0,1	0,1	0,1
45-49	93	87,4	89,7	5,1	1,9	3,3	0,9	9,3	5,8	0,9	1,1	1	0	0,1	0	0,1	0,2	0,2
50-54	94,5	81,3	86,7	3,8	2,3	3	1,1	15,6	9,6	0,6	0,8	0,7	0	0,1	0	0	0,1	0
55-59	95	72,4	83,5	2,5	2,6	2,5	1,7	23,6	12,9	0,9	1,3	1	0	0,1	0,1	0	0	0
60-64	94,3	62,7	76,9	2,8	3,6	3,2	2,2	33,2	19,3	0,6	0,3	0,4	0,2	0,1	0,1	0	0,1	0,1
64-69	91,2	59,2	74,8	6,9	4,2	5,6	1,7	35,9	19,1	0,2	0,3	0,3	0	0,2	0,1	0	0,3	0,1
70-74	92,6	47,7	67	2,6	4,1	3,4	3,9	47,4	28,7	0,5	0,6	0,6	0,2	0,2	0,2	0,2	0	0,1
75-79	93,4	43,7	67,7	2	2,1	2,1	3,3	53,2	29,1	0,7	0,3	0,5	0	0,6	0,3	0,7	0	0,3
80+	87,8	39,1	59,8	4,6	6,3	5,6	6,7	54,6	34,3	0,3	0	0,1	0	0	0	0,6	0	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>37,9</b>	<b>56,3</b>	<b>47,3</b>	<b>61,1</b>	<b>36,7</b>	<b>48,7</b>	<b>0,5</b>	<b>6,1</b>	<b>3,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>

sources : ANSD, RGPHAE-2013

- Pratique de la polygamie

La pratique de la polygamie est très importante au niveau du département de Bounkiling et de Goudomp. Dans ces deux départements, la part des polygames parmi les mariés est respectivement de 45,7% et 43,8%. Dans le département de Sédhiou où l'on retrouve la plus faible proportion de mariés polygame (43,4%), près de 6 individus (hommes ou femmes) mariés sont restés en situation de monogamie.

**Tableau II.8: Pratique de la polygamie (%) dans la région de Sédhiou**

	DEPARTEMENT DE SEDHIOU						DEPARTEMENT DE BOUNKILING						DEPARTEMENT DE GOUDOMP					
	HOMME		FEMME		ENSEMBLE		HOMME		FEMME		ENSEMBLE		HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	Mon o.	poly.	Mon o.	poly.	Mon o.	poly.	Mono.	poly.	Mono.	poly.	Mono.	poly.	Mono.	poly.	Mon o.	poly.	Mon o.	poly.
15-19	72,5	27,5	74,0	26,0	73,8	26,2	77,0	23,0	69,2	30,8	70,3	29,8	63,3	36,7	72,7	27,3	71,5	28,5
20-24	90,3	9,7	69,3	30,7	72,9	27,1	88,3	11,7	61,8	38,2	66,5	33,5	88,0	12,0	69,6	30,4	72,9	27,1
25-29	91,1	9,0	61,7	38,3	69,6	30,4	90,8	9,2	53,6	46,4	64,3	35,8	91,1	8,9	58,7	41,3	68,0	32,0
30-34	88,5	11,5	51,1	48,9	66,8	33,2	85,9	14,2	42,2	57,8	60,1	39,9	86,4	13,6	49,4	50,6	64,8	35,2
35-39	82,0	18,0	43,7	56,3	61,0	39,0	77,4	22,6	34,8	65,2	54,0	46,1	77,7	22,3	41,2	58,8	57,7	42,3
40-44	71,3	28,7	35,6	64,4	50,6	49,4	64,5	35,5	32,6	67,4	47,2	52,8	68,5	31,5	35,4	64,6	49,4	50,6
45-49	63,0	37,0	32,8	67,2	46,2	53,8	51,1	48,9	30,4	69,6	40,6	59,4	60,3	39,8	32,6	67,4	44,5	55,5
50-54	55,4	44,6	33,4	66,6	43,6	56,4	51,0	49,0	33,7	66,4	42,8	57,2	48,8	51,2	33,8	66,3	40,5	59,5
55-59	49,1	50,9	30,6	69,4	40,1	59,9	43,0	57,0	31,9	68,1	38,9	61,2	46,4	53,6	35,5	64,5	41,6	58,4
60-64	44,9	55,1	33,8	66,2	39,7	60,3	42,1	57,9	39,9	60,1	41,2	58,8	46,4	53,6	39,1	60,9	43,1	56,9
64-69	43,8	56,2	35,6	64,5	40,5	59,5	43,4	56,6	36,9	63,1	41,0	59,0	45,3	54,7	44,0	56,0	44,8	55,2
70-74	39,6	60,5	34,7	65,3	37,6	62,4	41,6	58,4	43,2	56,8	42,2	57,8	43,4	56,6	43,0	57,0	43,2	56,8
75-79	43,6	56,4	37,7	62,3	41,4	58,6	38,2	61,8	35,4	64,6	37,2	62,8	42,8	57,2	49,0	51,0	44,9	55,1
80+	49,1	50,9	44,5	55,5	47,0	53,0	45,6	54,4	50,5	49,5	47,3	52,7	48,4	51,6	55,5	44,5	51,1	48,9
<b>Total</b>	<b>68,1</b>	<b>31,9</b>	<b>48,9</b>	<b>51,1</b>	<b>56,6</b>	<b>43,4</b>	<b>66,0</b>	<b>34,0</b>	<b>46,3</b>	<b>53,8</b>	<b>54,3</b>	<b>45,7</b>	<b>66,7</b>	<b>33,3</b>	<b>49,3</b>	<b>50,7</b>	<b>56,2</b>	<b>43,8</b>

Source : ANSD. RGPHAE-2013

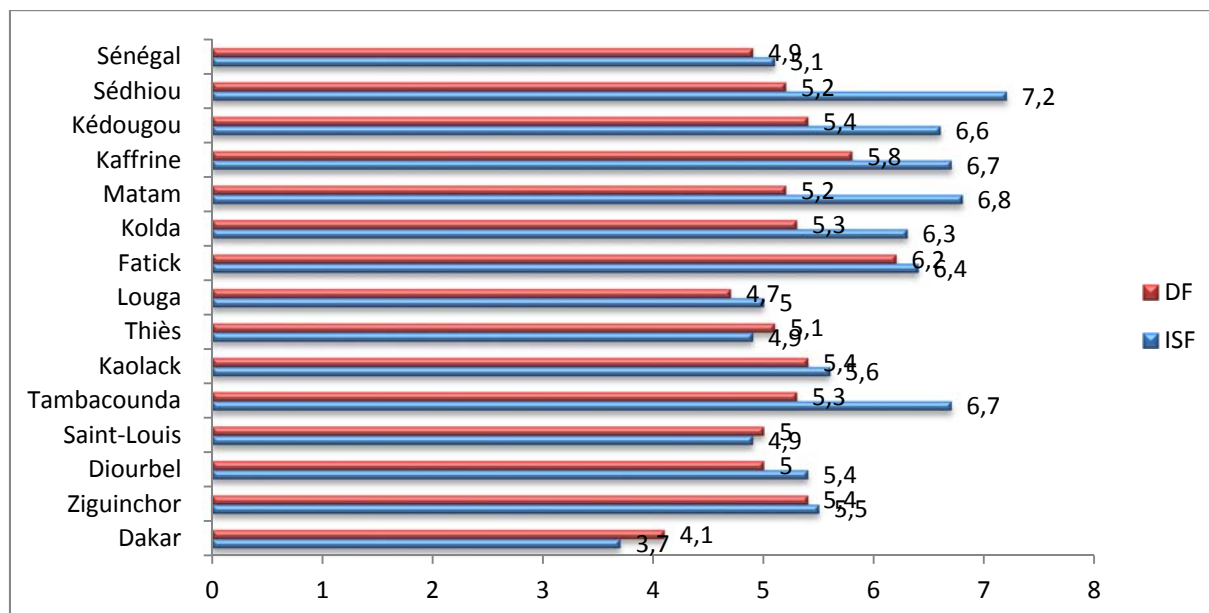
**II.3.2. FECONDITE**

Le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné résume leur expérience reproductive depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. Ce nombre traduit par l'indice synthétique de fécondité est estimé à

7,2 en 2013 pour la région de Sédhiou. Comparativement aux autres régions du Sénégal, le niveau de fécondité de Sédhiou reste le plus élevé et est supérieur à celui observé au niveau national de 2,1 unités.

L'analyse différenciée selon le milieu de résidence montre que le niveau élevé de fécondité observé au niveau de la région s'explique en grande partie par l'expérience reproductive des femmes des zones rurales. Effet pour ces dernières le nombre total de naissances vivantes enregistrées sur la période d'avant le recensement, depuis leurs premières naissances, est évalué à près de 8 (contre près de 6 pour les femmes de la même cohorte du milieu).

**Graphique II.5 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme**



Source : ANSD, RGPHAE-2013

Toutefois l'analyse au niveau de la région de la descendance finale (DF), qui le nombre moyen de naissances pour les femmes âgées de 45 à 49, montre qu'il est nettement moins élevé que l'ISF de 2 unités. Cet écart plus notoire que dans les autres régions traduit le fait que le comportement de fécondité des femmes de Sédhiou varie plus considérablement au cours de leur période génésique que celui des femmes des autres régions.

Tableau II.9: ISF par région et milieu de résidence

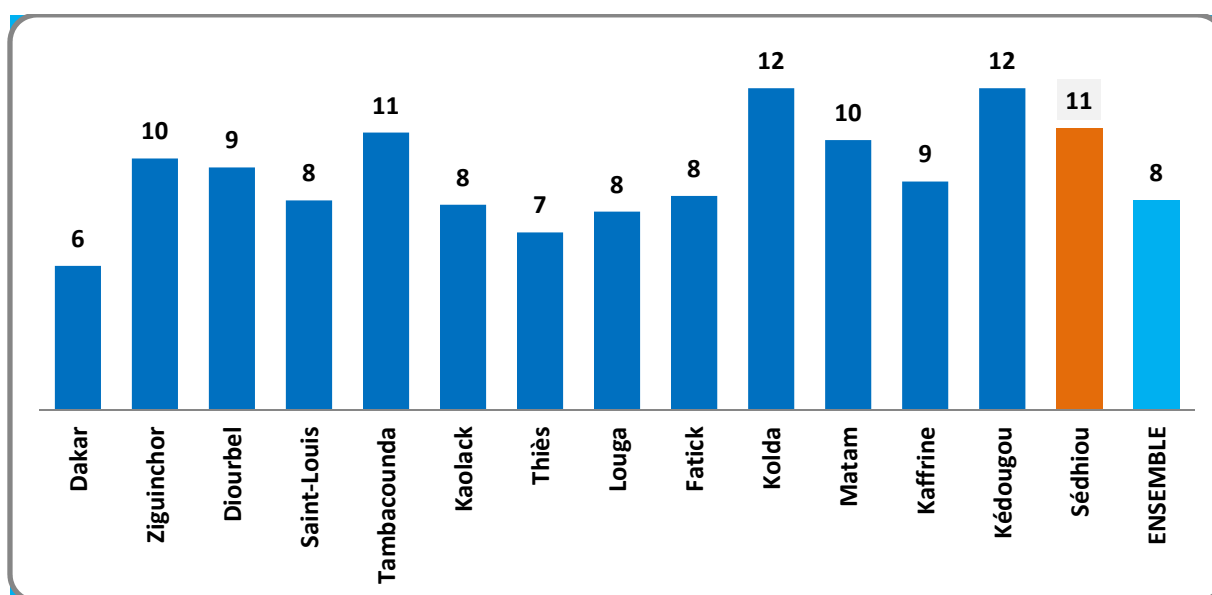
Région	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Dakar	3,6	4,6	3,7
Ziguinchor	4,8	6,2	5,5
Diourbel	4,3	5,7	5,4
Saint-Louis	4,1	5,6	4,9
Tambacounda	5,5	7,1	6,7
Kaolack	4,4	6,4	5,6
Thiès	4,4	5,5	4,9
Louga	4,3	5,2	5
Fatick	5,8	6,6	6,4
Kolda	5,3	6,7	6,3
Matam	7,2	6,7	6,8
Kaffrine	4,6	7,2	6,7
Kédougou	5,8	6,9	6,6
Sédhiou	<b>5,8</b>	<b>7,6</b>	<b>7,2</b>
Sénégal	4,1	6,2	5,1

Source : ANSD, RGPHAE-2013

### II.3.3. MORTALITE

Pour apprécier la situation sanitaire de la population de la région de Sédhiou, le RGPHAE a collecté des données sur les décès au cours des douze derniers mois. L'analyse de cette information au niveau global et en structure par âge permet d'évaluer le niveau global de la mortalité ainsi que l'incidence de la mortalité la structure par âge de la population. Le taux brut de mortalité dans la région de Sédhiou qui est de 11‰ (11 décès pour 1000 habitants) se situe au-dessus de la moyenne nationale évaluée à 8‰.

Graphique II.6: Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013



Source : ANSD, RGPHAE-2013

L'analyse des risques de décès des enfants âgés de moins de cinq ans révèle une amélioration de la situation sanitaire de la région. En 2011, les résultats de l'EDS MICS 2011 faisaient état d'un risque de mortalité infanto juvénile de 142‰. En 2013, le quotient de mortalité infanto juvénile de la région de Sédhiou est évalué à 126,3 ‰ contre 78,7 ‰ au niveau national. Quel que soit le sexe de l'enfant, la région de Sédhiou enregistre des niveaux de mortalité infanto juvénile supérieurs à la moyenne nationale.

**Tableau II.10: Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013**

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	62,2	61,3	61,7
Ziguinchor	56,2	81,8	68,8
Diourbel	99,6	95,9	97,8
Saint-Louis	90,6	90,6	90,7
Tambacounda	132,0	137,2	134,5
Kaolack	76,5	85,9	81,1
Thiès	57,0	57,2	57,1
Louga	77,9	83,0	80,4
Fatick	72,8	74,2	73,5
Kolda	154,5	160,4	157,4
Matam	93,2	90,5	91,8
Kafrine	97,5	79,7	88,9
Kédougou	145,5	163,7	154,2
<b>Sédhiou</b>	<b>127,2</b>	<b>125,5</b>	<b>126,3</b>
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>			
URBAIN	53,8	58,4	56,0
RURAL	98,3	89,8	94,2
ENSEMBLE	81,0	76,3	78,7

Source : ANSD, RGPHAE-2013

L'analyse de la structure des décès permet de calculer l'espérance de vie sous l'hypothèse d'une mortalité par âge constante au fil du temps. Sous cette dernière hypothèse, l'espérance de vie, qui est le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né devrait vivre, est estimée à Sédhiou à 57 ans contre 64,8 ans au niveau national. Cette espérance de vie est plus élevée chez les femmes (57,9) que chez les hommes (56,2).

Tableau II.11 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	68,4	70,9	69,6
Ziguinchor	62,8	62,9	62,9
Diourbel	61,0	64,6	62,8
Saint-Louis	63,6	65,5	64,5
Tambacounda	57,6	58,1	57,8
Kaolack	62,8	66,3	64,6
Thiès	66,8	69,6	68,2
Louga	65,6	66,8	66,2
Fatick	63,5	66,6	65,1
Kolda	54,6	54,7	54,7
Matam	59,3	61,5	60,4
Kaffrine	60,8	65,3	62,9
Kédougou	55,0	55,1	55,0
Sédhiou	<b>56,2</b>	<b>57,9</b>	<b>57,1</b>
<b>Milieu de résidence</b>			
<b>URBAIN</b>	66,2	68,6	67,4
<b>RURAL</b>	61,1	64,3	62,7
<b>ENSEMBLE</b>	<b>63,2</b>	<b>66,5</b>	<b>64,8</b>

Source : ANSD, RGPHAE-2013

#### II.3.4. DECLARATION DES FAITS D'ETAT CIVIL

En tant que système d'enregistrement continu des principaux événements démographiques, l'Etat civil représente une source d'information capitale pour l'administration et la prise de décision. Le RGPHAE a permis d'avoir des informations sur l'enregistrement des mariages, des décès et des naissances des personnes.

La déclaration des mariages reste une pratique peu courante au sein des trois départements de la région. Moins d'un mariage sur cinq est déclaré à l'état civil. Les proportions de mariages déclarés les plus élevées se retrouvent dans le département de Sédhiou où 10,7% de mariages sont déclarés à l'Etat civil.

Le problème de la déclaration des mariages se pose davantage en milieu rural. Dans les zones urbaines des départements de Sédhiou, Goudomp et Bounkiling, les taux de déclaration des mariages sont respectivement de 33,2%, 14,3% et 10,5% alors qu'en milieu rural, ces proportions sont respectivement de l'ordre de 5,3%, 6,6% et 3,5%.

**Tableau II.12: Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence**

Département	DECLARATION DES MARIAGES A L'ETAT CIVIL (%)								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP
SEDHIOU	62,5	33,2	4,3	92,1	5,3	2,6	86,4	10,7	3,0
BOUNKILING	86,8	10,5	2,7	91,2	6,6	2,3	90,4	7,3	2,4
GOUDOMP	82,6	14,3	3,0	94,6	3,5	2,0	92,8	5,0	2,1
	DECLARATION DES DECES (%)								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP
SEDHIOU	52,8	38,0	9,2	88,3	7,1	4,7	81,4	13,0	5,6
BOUNKILING	82,4	15,3	2,4	92,0	4,6	3,5	90,9	5,8	3,3
GOUDOMP	75,9	22,4	1,8	90,6	6,6	2,8	88,8	8,5	2,7

Source : ANSD, RGPHAE2013

Bien qu'encore à un niveau faible, la déclaration des décès est plus fréquente que celle des mariages. Au niveau des départements de Sédhiou, Goudomp et Bounkiling les proportions de décès déclarés à l'état civil sont respectivement de 13%, 8,5% et 5,8%. A ce niveau, on note également des disparités selon le milieu de résidence avec une plus grande propension à déclarer les décès en milieu urbain qu'en milieu rural.

En termes de possession d'acte de naissance (bulletin de naissance ou jugement supplétif), beaucoup d'efforts restent à faire pour atteindre une déclaration universelle des naissances. Au niveau du département de Bounkiling, 29% des personnes sont retrouvées sans bulletin de naissance ou de jugement supplétif, contre 17% et 18% respectivement pour les départements de Sédhiou et de Goudomp. A l'image de la déclaration des décès et des mariages, la sous déclaration des naissances est beaucoup moins systématisée dans les zones rurales. Il importe donc de mener des investigations ciblées pour identifier les facteurs qui entravent la déclaration des faits d'état civil, surtout en milieu rural.

**Tableau II.13 : Déclaration des naissances à l'état civil (%) par département et par milieu de résidence**

DEPARTEMENT	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP
	<b>URBAIN</b>			
SEDHIOU	74	19	3	4
BOUNKILING	52	36	7	5
GOUDOMP	51	41	5	4
	<b>RURAL</b>			
SEDHIOU	36	36	21	7
BOUNKILING	28	35	34	3
GOUDOMP	31	41	21	7
	<b>ENSEMBLE</b>			
SEDHIOU	45	32	17	6
BOUNKILING	32	32	29	4
GOUDOMP	35	35	18	6

Source : ANSD .RGPHAE2013

### II.3.5. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La prévalence du handicap au niveau de la région de Sédhiou est de 5,2%. Cette prévalence ne présente pas de disparités entre les sexes. Par contre, le handicap est plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain. La proportion de personnes en situation de handicap varie également selon le département de résidence. Le département de Goudomp enregistre une prévalence supérieure à celles des autres départements, avec 6,6% de personnes affectées par le handicap. Il est suivi du département de Bounkiling qui affiche une prévalence du handicap de 4,6%, tout type de handicap compris. La prévalence la plus faible (4,2%) est enregistrée au niveau du département de Sédhiou.

Tableau II.14 : Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe

Département	Milieu de résidence	Masculin		Féminin		ENSEMBLE	
		non handicapé	handicapé	non handicapé	handicapé	non handicapé	Handicapé
Sédhiou	Urbain	97,2	2,8	97,2	2,8	97,2	2,8
	Rural	95,5	4,5	95,2	4,8	95,4	4,6
	TOTAL	95,9	4,1	95,7	4,3	95,8	4,2
Bounkiling	Urbain	96,9	3,1	97,3	2,7	97,1	2,9
	Rural	95,0	5,0	95,0	5,0	95,0	5,0
	TOTAL	95,4	4,6	95,4	4,6	95,4	4,6
Goudomp	Urbain	94,1	5,9	93,3	6,7	93,7	6,3
	Rural	93,6	6,4	93,1	6,9	93,3	6,7
	TOTAL	93,7	6,3	93,1	6,9	93,4	6,6
REGION	Urbain	96,1	3,9	96,0	4,0	96,1	3,9
	Rural	94,7	5,3	94,4	5,6	94,5	5,5
	TOTAL	95,0	5,0	94,7	5,3	94,8	5,2

Source : ANSD, RGPHAE2013

## Conclusion

La population de la région de Sédhiou recensée en 2013 est de 452 994 habitants dont 50,7% d'hommes et 49,3% de femmes. Elle représente 3,35% de la population nationale avec une densité de 62 habitants au km<sup>2</sup>. De plus, elle est caractérisée par une population très jeune. Autrement dit, *L'âge moyen de la population est de 21 ans et la moitié de la population a moins de 15 ans (âge médian)*. On note par ailleurs, une répartition homogène de la population dans les trois départements. Elle est essentiellement rurale, 80,8% en moyenne soit 8 Sédhiouois sur 10 vivent en milieu rural. En effet, elle demeure l'une des régions les moins urbanisées du Sénégal.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



## Chapitre III :

# ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE

Tout le monde  
compte !

## Résumé

*Le taux de fréquentation scolaire est plus élevé dans le département de Sédhiou (54,6%) suivi du département de Goudomp (52,6%). Le taux de fréquentation scolaire le plus faible se retrouve au niveau du département de Bounkiling (49,6%).*

*Le taux d'activité de la population de la région de Sédhiou est de 56,5%. Ce taux d'activité reste plus élevé en milieu rural (60,2%) qu'en milieu urbain (42,6%). Le niveau de chômage habituel y est relativement élevé et est évalué à 21,7%.*

## Introduction

Considérée comme un facteur de développement humain de par sa contribution à l'acquisition de connaissances utiles et l'aide à l'insertion et à la participation active dans l'espace sociétal qu'elle apporte, l'éducation est reconnue comme un droit pour tous. Ce qui a conduit la communauté internationale, en 2000, à s'engager pour l'atteinte d'un objectif d'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015, mais aussi l'atteinte de l'objectif d'amélioration de 50% de la population de 15 ans ou plus sachant lire et écrire à travers le volet « Alphabétisation ». Des évaluations, à travers des enquêtes et études, sont régulièrement faites pour apprécier les avancées opérées dans ces domaines. Le RGPHAE a réservé une partie à ce volet en incluant des questions relatives, d'une part, à la capacité des individus à lire et à écrire dans une langue quelconque et d'autre part, à la fréquentation scolaire. A deux années de l'échéance de 2015, les résultats du RPHAE peuvent servir à renseigner les différents indicateurs des OMD.

Ce chapitre traite de l'alphabétisation, du niveau d'instruction et de l'activité économique de la population résidente de la région de Sédhiou.

### III.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Cette partie a pour objectif de rappeler les concepts utilisés lors de la collecte et liés à l'éducation, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et l'activité économique:

#### - **L'alphabétisation : aptitude à lire et à écrire dans une langue**

Cette variable représente le degré d'alphabétisme chez un individu et, d'après la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne en le comprenant » (UNESCO, 1958). L'indicateur qui mesure le niveau d'alphabétisation pour une population donnée, généralement celle des 15 ans et plus, est le taux d'alphabétisation représentant le rapport entre l'effectif de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'effectif total de la population concernée.

#### - **La fréquentation scolaire**

La fréquentation scolaire est conçue comme étant «le fait de fréquenter régulièrement un établissement d'enseignement accrédité ou de suivre un programme d'étude homologué, à caractère public ou privé, en vue d'un

apprentissage organisé à un niveau d'enseignement quelconque » (Nations Unies, 2008).

#### - **L'activité économique habituelle**

L'activité économique désigne le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et services destinés à la vente ou à l'autoconsommation des ménages. La personne qui exerce une activité économique, au sens de la comptabilité nationale, fournit la main d'œuvre pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ou en vue d'un bénéfice. Sont exclues de la sphère économique les activités illicites ou souterraines. Par contre, les activités ménagères sont mesurées.

#### - **La population en âge de travailler**

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives des personnes inactives. L'âge minimum légal pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans.

#### - **La population habituellement active**

Dans le cadre du RGPHAE, c'est l'activité habituelle (c'est-à-dire celle exercée au cours des douze derniers mois précédant la date de collecte) qui est mesurée. La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi.

Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans emploi et qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi). Ce concept de population active permet de mesurer le taux d'activité, qui est le rapport de la population habituellement active à celle en âge de travailler.

### - La population active habituellement occupée

Une partie des individus habituellement actifs est occupée, c'est-à-dire formée par des personnes qui durant la période de référence (les 12 derniers mois) disposaient :

- d'un emploi salarié : personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ;
- ou d'un emploi non salarié : personnes qui ont effectué un travail en vue d'en tirer un bénéfice ou un gain familial, en espèces ou en nature.

Dans le cadre du Recensement, elle correspond à l'ensemble des personnes qui, au courant des 12 derniers mois précédant la date de l'interview, ont eu à exercer en continue un emploi pour une durée d'au moins 3 mois. Cette définition permet de prendre en compte dans la population des occupés, les agriculteurs, les aides familiaux, les travailleurs malades, en congé, etc.

### - La population au chômage

Cette population est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, n'ont jamais occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper. Contrairement aux enquêtes emploi où le chômage se mesure à partir d'un ensemble de critères (conditions définies par le BIT), le chômage est ici appréhendé sur la base des déclarations des interviewés. On en distingue deux catégories:

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un emploi (primodemandeurs d'emploi).

## III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION

L'alphabetisation joue un rôle déterminant pour le développement du pays et a à cet effet bénéficié, depuis longtemps, de programmes spéciaux avec notamment l'introduction des langues nationales dans le système formel d'alphabetisation. A côté de la langue française, « langue officielle » du pays, six langues principales que sont le Diola, le Mandingue, le Pulaar, le Sérère, le Soninké et le Wolof ainsi que l'Arabe furent homologuées et codifiées.

L'alphabétisation en français est peu répandue au sein de la région de Sédhiou. Le taux d'alphabétisation en Français le plus élevé a été observé dans le département de Sédhiou, soit 26,5%. Il s'en suit les départements de Goudomp et Bounkiling qui affichent respectivement des taux d'alphabétisation de 23,9% et 14,3%. L'alphabétisation en arabe est plus fréquente au sein du département de Bounkiling dans lequel il est enregistré 9,3% de personnes sachant lire et écrire en arabe.

Le niveau d'alphabétisation en langue nationale est également plus élevé dans le département de Bounkiling avec 3,0% de la population de 10 ans et plus qui sachant lire et écrire dans une langue nationale. Quel que soit le département considéré, le niveau d'alphabétisation en langue nationale est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

**Tableau III.1 : Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la langue d'alphabétisation (Sédhiou)**

Département SEDHIOU (%)									
	Masculin			Féminin			ensemble		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	arabe	langues nationales	français	arabe
10-14	1,1	34,1	4,4	1,9	62,4	5,9	2	62,3	7,1
15-19	4,4	38,1	5,5	6,3	57,1	5,3	7,1	63,2	7,8
20-24	4,2	29,7	6,1	5,3	36,8	4,6	6,7	47,5	8,4
25-29	2,4	19	7	2,3	18,5	5	3,7	29,2	9,8
30-34	2,5	17,9	7,3	2	15,4	4	3,6	25,9	9,4
35-39	2,5	17,5	8,2	2	15,1	3,3	3,6	25,3	9,9
40-44	2,3	13,8	8,1	1,3	7,9	3,1	3,1	18,3	9,9
45-49	1,8	11,9	8,6	1,1	6,1	2,6	2,5	15,3	10,1
50-54	1,6	10,4	7,5	0,6	5,7	2,1	2	13,6	8,7
55-59	1,9	11,2	9,7	1,1	5,7	1,3	2,5	14,2	10,4
60-64	1,1	6,9	8,5	0,5	2,1	2,2	1,3	8	9,7
64-69	1,3	6,3	10	0,5	2,7	2	1,5	7,7	11
70-74	0,4	4,8	9	0,1	0,5	2,1	0,5	5,1	10
75-79	0,7	4,6	8,8	0	0,9	1,1	0,7	5	9,4
80+	0,8	3,7	8,8	0,4	1,3	0,7	1	4,6	9,3
<b>TOTAL</b>	<b>3,26</b>	<b>31,91</b>	<b>8,6</b>	<b>1,83</b>	<b>20,85</b>	<b>2,9</b>	<b>2,56</b>	<b>26,48</b>	<b>5,8</b>

Source : ANSD, RGPHAE-2013

**Tableau III.2 : Taux d’alphabétisation selon le sexe, l’âge, le milieu de résidence et la langue d’alphabétisation (Boukiling)**

Département BOUNKILING (%)									
	Masculin			Féminin			ensemble		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	Arabe
10-14	4,5	41,9	15,9	3,6	43,1	12,0	4,1	42,5	14,1
15-19	8,6	42,8	17,9	7,1	34,9	10,9	7,9	39,2	14,7
20-24	9,1	30,6	19,8	5,0	16,8	9,4	7,1	23,7	14,6
25-29	6,8	19,2	22,5	3,2	8,4	8,7	4,8	13,3	14,9
30-34	6,0	17,2	22,6	3,0	5,9	8,5	4,4	11,1	15,1
35-39	6,0	16,0	24,1	2,0	4,8	8,9	3,9	10,1	16,2
40-44	6,2	15,9	24,9	2,4	3,7	7,1	4,1	9,3	15,4
45-49	5,3	10,8	27,3	1,3	3,3	6,5	3,2	6,9	16,6
50-54	3,7	9,6	27,5	1,0	2,2	4,1	2,4	5,8	15,7
55-59	4,0	10,4	27,1	1,3	1,8	4,0	2,8	6,6	17,1
60-64	2,4	6,7	27,8	1,1	1,1	4,9	1,8	3,9	16,5
64-69	2,4	5,8	25,2	0,7	0,3	5,9	1,6	3,2	16,1
70-74	1,8	4,3	27,2	0,6	0,6	3,5	1,2	2,5	15,4
75-79	3,0	3,0	31,7	0,0	0,4	3,4	1,7	1,9	19,4
80+	1,2	4,0	25,7	0,3	0,0	2,8	0,7	2,1	14,8
<b>TOTAL</b>	<b>3,8</b>	<b>16,9</b>	<b>12,9</b>	<b>2,2</b>	<b>11,6</b>	<b>5,6</b>	<b>3,0</b>	<b>14,3</b>	<b>9,3</b>

Source : ANSD, RGPHAE-2013

**Tableau III.3 : Taux d’alphabétisation selon le sexe, l’âge, le milieu de résidence et la langue d’alphabétisation (Goudoump)**

Département GOUDOMP (%)									
	Masculin			Féminin			ensemble		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	Arabe
10-14	4,0	61,0	7,8	3,6	57,0	5,6	12,9	5,9	93,4
15-19	9,5	70,1	9,4	6,6	50,9	6,0	13,4	9,4	72,6
20-24	9,9	58,9	11,4	4,8	30,8	4,5	19,4	8,1	52,3
25-29	7,0	38,9	14,3	2,1	13,5	4,2	36,6	5,5	34,6
30-34	6,5	32,4	15,3	1,8	8,7	3,0	47,2	5,5	26,9
35-39	6,3	32,5	15,5	1,4	7,9	2,3	47,8	4,4	24,4
40-44	5,6	28,1	16,5	1,2	5,0	1,9	58,7	4,4	17,8
45-49	5,7	24,2	14,6	1,0	3,2	2,1	60,3	4,2	13,4
50-54	3,1	16,5	15,1	0,7	1,9	1,3	91,9	4,1	11,4
55-59	2,8	16,1	15,2	0,5	2,0	1,3	94,3	3,1	12,6
60-64	2,7	11,0	15,1	0,3	1,3	1,0	137,3	2,9	11,5
64-69	1,5	11,7	16,0	0,3	1,1	0,7	136,7	2,9	9,8
70-74	1,3	4,4	16,8	0,1	1,0	0,1	381,5	2,8	22,4
75-79	1,0	9,2	14,7	0,0	0,0	0,0	160,7	0,0	0,0
80+	0,0	5,5	12,2	0,0	0,7	1,3	222,2	0,0	12,3
<b>TOTAL</b>	<b>4,0</b>	<b>30,4</b>	<b>7,6</b>	<b>1,9</b>	<b>17,3</b>	<b>2,5</b>	<b>3,0</b>	<b>23,9</b>	<b>5,1</b>

Source : ANSD, RGPHAE-2013

### III.3. FREQUENTATION SCOLAIRE

La fréquentation scolaire constitue un indicateur important pour apprécier la qualité des ressources humaines d'une zone. Dans l'ensemble, le taux de fréquentation scolaire est plus élevé dans le département de Sédhiou (54,6%) suivi du département de Goudomp (52,6%). Le taux de fréquentation scolaire le plus faible se retrouve au niveau du département de Bounkiling (49,6%).

Le milieu de résidence constitue une variable discriminante dans la fréquentation scolaire. En zone urbaine, les taux de fréquentation scolaire sont de l'ordre de 73,3% à Sédhiou et de 67,7% à Goudomp contre respectivement 50,9% et 50,6% au sein des zones rurales desdits départements.

Selon le sexe, il apparaît également que le taux de fréquentation scolaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles. L'écart entre les deux sexes est plus prononcé au niveau du département de Bounkiling.

**Tableau III.4 : Pourcentage des personnes instruites selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence**

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain		Rural		Total	
	non	oui	non	oui	non	oui
SEDHIOU	26,7	73,3	50,9	49,1	45,4	54,6
BOUNKILING	45,1	54,9	51,5	48,5	50,4	49,6
GOUDOMP	32,3	67,7	50,6	49,4	47,4	52,6
	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	non	oui	non	oui	non	oui
SEDHIOU	36,4	63,6	54,7	45,3	45,4	54,6
BOUNKILING	42,5	57,5	58,5	41,5	50,4	49,6
GOUDOMP	37,3	62,7	57,5	42,5	47,4	52,6

Source : ANSD, RGPHAE-2013

### III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

#### III.4.1. VOLUME DE LA POPULATION ACTIVE

En 2013, la population active de la région de Sédhiou était évaluée à 128 709 individus. Cette population active est essentiellement composée d'hommes (72 282) et se situe principalement au niveau des départements de Bounkiling et Sédhiou avec respectivement 25 977 et 23 716 individus.

Au niveau régional, à l'exception des classes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 70 ans et plus, la population active reste globalement majoritaire sur la population inactive.

Cette supériorité est moins remarquable dans le groupe d'âges 65-69 ans. Il en est de même dans tous les départements.

La population active de la région se concentre essentiellement en milieu rural, soit 108 006 individus contre 20 703 individus en milieu urbain. Le faible degré d'urbanité de la zone pourrait en être la cause.

**Tableau III.5 : Répartition de la population en âge de travailler par département, sexe et selon le statut d'occupation**

	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	active	inactive	Total	active	inactive	Total	active	inactive	Total
<b>Département SEDHIOU</b>									
[15-19]	2480	6929	9408	2195	5509	7704	4674	12438	17113
[20-24]	2623	2950	5573	2382	3029	5411	5005	5979	10984
[25-29]	3232	1142	4374	2874	2588	5462	6105	3731	9836
[30-34]	3163	474	3637	2182	1794	3976	5345	2268	7613
[35-39]	2467	299	2766	1622	1427	3049	4089	1726	5815
[40-44]	2425	233	2658	1914	1699	3613	4339	1932	6271
[44-49]	1904	234	2138	1465	1267	2732	3370	1501	4870
[50-54]	1676	211	1887	1218	1176	2394	2894	1387	4281
[55-59]	1270	204	1474	793	855	1647	2062	1059	3121
[60-64]	1086	318	1404	687	1006	1693	1773	1324	3097
[65-69]	632	263	895	300	577	877	932	840	1772
[70,+]	760	660	1420	455	1217	1672	1215	1877	3092
<b>Total</b>	<b>23716</b>	<b>13917</b>	<b>37633</b>	<b>18088</b>	<b>22144</b>	<b>40232</b>	<b>41805</b>	<b>36061</b>	<b>77865</b>
<b>Département BOUNKILING</b>									
[15-19]	3569	4326	7895	2718	4286	7003	6287	8612	14898
[20-24]	3319	1823	5142	2905	2459	5364	6224	4282	10506
[25-29]	3685	815	4500	3402	2289	5691	7087	3104	10192
[30-34]	3386	367	3753	2576	1757	4333	5961	2124	8085
[35-39]	2628	208	2836	1954	1214	3168	4582	1422	6005
[40-44]	2448	168	2616	1841	1191	3032	4289	1359	5648
[44-49]	1787	154	1941	1243	843	2086	3029	997	4026
[50-54]	1681	186	1867	1062	837	1899	2743	1022	3765
[55-59]	1225	163	1389	573	480	1054	1799	644	2442
[60-64]	1011	249	1260	537	691	1228	1548	939	2488
[65-69]	472	180	652	230	345	575	702	526	1227
[70,+]	767	624	1391	360	924	1285	1127	1549	2676
<b>Total</b>	<b>25977</b>	<b>9264</b>	<b>35241</b>	<b>19402</b>	<b>17316</b>	<b>36718</b>	<b>45379</b>	<b>26580</b>	<b>71959</b>
<b>Département Goudomp</b>									
[15-19]	2410	7299	9709	2512	5319	7831	4922	12618	17540
[20-24]	2394	3195	5589	2376	2745	5121	4769	5940	10709
[25-29]	3199	1167	4367	3091	2572	5663	6290	3739	10030
[30-34]	2923	556	3480	2112	1820	3932	5036	2376	7412
[35-39]	2366	389	2755	1703	1492	3194	4068	1880	5949
[40-44]	2317	343	2660	1991	1620	3611	4308	1962	6271
[44-49]	1909	263	2171	1630	1425	3055	3539	1687	5226
[50-54]	1617	258	1875	1350	1308	2658	2967	1566	4534
[55-59]	1248	261	1509	760	818	1578	2008	1079	3087
[60-64]	964	324	1288	671	906	1576	1634	1230	2864
[65-69]	553	285	838	335	538	873	888	824	1711
[70,+]	689	556	1245	408	1178	1585	1096	1734	2830
<b>Total</b>	<b>22588</b>	<b>14896</b>	<b>37485</b>	<b>18938</b>	<b>21740</b>	<b>40677</b>	<b>41526</b>	<b>36636</b>	<b>78162</b>
<b>REGION</b>									
[15-19]	8459	18554	27012	7424	15114	22538	15 883	33 668	49551
[20-24]	8335	7968	16304	7664	8233	15896	15 999	16 201	32200

[25-29]	10116	3125	13241	9367	7450	16816	19 483	10 574	30057
[30-34]	9472	1397	10869	6870	5371	12241	16 342	6 768	23110
[35-39]	7461	896	8357	5279	4132	9411	12 740	5029	17769
[40-44]	7190	744	7933	5746	4510	10256	12 936	5 253	18189
[44-49]	5599	650	6250	4338	3535	7873	9 938	4 185	14123
[50-54]	4974	654	5629	3631	3321	6952	8 605	3 975	12580
[55-59]	3743	629	4372	2126	2153	4279	5 869	2 782	8651
[60-64]	3061	891	3951	1895	2602	4497	4 956	3 493	8449
[65-69]	1656	729	2385	865	1461	2326	2 521	2 189	4711
[70, +[	2216	1840	4055	1223	3319	4542	3 438	5 159	8598
<b>Total</b>	<b>72282</b>	<b>38077</b>	<b>110358</b>	<b>56428</b>	<b>61200</b>	<b>117628</b>	<b>128 709</b>	<b>99 277</b>	<b>227986</b>

Source : ANSD, RGPHAE-2013

Tableau III.6 : Répartition de la population en âge de travailler par département, le milieu de résidence et selon le statu d'occupation

	Milieu Résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	active	inactive	Total	active	inactive	Total	active	inactive	Total
<b>Département SEDHIOU</b>									
[15-19]	526	4533	5060	4148	7905	12053	4674	12438	17113
[20-24]	860	2536	3397	4145	3443	7588	5005	5979	10984
[25-29]	1232	1197	2429	4873	2533	7407	6105	3731	9836
[30-34]	1244	702	1946	4101	1566	5667	5345	2268	7613
[35-39]	1012	558	1570	3078	1167	4245	4089	1726	5815
[40-44]	837	452	1289	3502	1480	4982	4339	1932	6271
[44-49]	626	408	1034	2744	1093	3837	3370	1501	4870
[50-54]	528	391	919	2366	996	3362	2894	1387	4281
[55-59]	391	337	728	1671	722	2394	2062	1059	3121
[60-64]	263	405	668	1510	919	2429	1773	1324	3097
[65-69]	134	252	386	798	588	1386	932	840	1772
[70,+[	138	480	619	1077	1397	2473	1215	1877	3092
<b>Total</b>	<b>7792</b>	<b>12252</b>	<b>20044</b>	<b>34013</b>	<b>23809</b>	<b>57822</b>	<b>41805</b>	<b>36061</b>	<b>77865</b>
<b>Département BOUNKILING</b>									
[15-19]	997	2050	3047	5290	6562	11852	6287	8612	14898
[20-24]	1169	1079	2248	5055	3203	8258	6224	4282	10506
[25-29]	1364	644	2008	5723	2461	8184	7087	3104	10192
[30-34]	1059	401	1460	4903	1723	6626	5961	2124	8085
[35-39]	856	286	1142	3726	1137	4863	4582	1422	6005
[40-44]	728	249	976	3561	1110	4671	4289	1359	5648
[44-49]	530	179	710	2499	818	3317	3029	997	4026
[50-54]	434	188	623	2309	834	3143	2743	1022	3765
[55-59]	254	136	390	1545	507	2052	1799	644	2442
[60-64]	213	177	390	1336	762	2098	1548	939	2488
[65-69]	110	98	209	592	427	1019	702	526	1227
[70,+[	153	270	423	974	1279	2252	1127	1549	2676
<b>Total</b>	<b>7867</b>	<b>5758</b>	<b>13624</b>	<b>37512</b>	<b>20823</b>	<b>58334</b>	<b>45379</b>	<b>26580</b>	<b>71959</b>
<b>Département Goudomp</b>									
[15-19]	500	3510	4010	4421	9108	13530	4922	12618	17540
[20-24]	551	1947	2498	4218	3993	8211	4769	5940	10709
[25-29]	748	931	1679	5542	2808	8350	6290	3739	10030
[30-34]	744	552	1296	4292	1824	6115	5036	2376	7412
[35-39]	623	522	1145	3446	1358	4804	4068	1880	5949
[40-44]	521	468	989	3787	1494	5281	4308	1962	6271
[44-49]	441	409	850	3098	1278	4376	3539	1687	5226
[50-54]	304	363	667	2664	1203	3867	2967	1566	4534
[55-59]	224	301	524	1784	778	2563	2008	1079	3087
[60-64]	161	267	428	1473	963	2436	1634	1230	2864
[65-69]	115	206	321	772	618	1391	888	824	1711

[70,+]	112	366	478	984	1368	2352	1096	1734	2830
<b>Total</b>	5045	9842	14887	36481	26794	63275	41526	36636	78162
<b>REGION</b>									
[15-19]	2023	10093	12117	13860	23574	37434	15883	33668	49551
[20-24]	2581	5562	8143	13418	10639	24057	15999	16201	32200
[25-29]	3344	2772	6116	16139	7802	23941	19483	10574	30057
[30-34]	3047	1655	4702	13295	5113	18408	16342	6768	23110
[35-39]	2490	1366	3857	10250	3662	13912	12740	5029	17769
[40-44]	2086	1169	3255	10850	4084	14934	12936	5253	18189
[44-49]	1597	997	2594	8341	3189	11529	9938	4185	14123
[50-54]	1266	942	2209	7339	3033	10372	8605	3975	12580
[55-59]	868	774	1642	5001	2008	7009	5869	2782	8651
[60-64]	637	849	1486	4319	2644	6963	4956	3493	8449
[65-69]	360	555	915	2162	1634	3796	2521	2189	4711
[70,+]	404	1116	1520	3034	4043	7078	3438	5159	8598
<b>Total</b>	20703	27851	48555	108006	71426	179432	128709	99277	227986

Source : ANSD, RGPHAE-2013

### III.4.2. TAUX D'ACTIVITE

Le taux d'activité de la population de la région de Sédhiou est de 56,5%. En outre, au moment du recensement, au moins une (01) personne sur 2 avait un emploi au cours des douze mois qui ont précédés la collecte ou était à la recherche d'un emploi. Ce taux d'activité est plus élevé en milieu rural (60,2%) qu'en milieu urbain (42,6%).

Le taux d'activité est pratiquement le même dans les départements de Sédhiou et de Goudomp avec respectivement 53,7% et 53,1%. Bounkiling enregistre le taux d'activité le plus élevé de la région, avec 63%.

Tableau III.7 :Taux d'activité par classe d'âge, selon le milieu et le département

	MILIEU DE RESIDENCE											
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
	Département Sédhiou			Département Bounkiling			Département Goudomp			REGION		
[15-19]	10,4	34,4	27,3	32,7	44,6	42,2	12,5	32,7	28,1	16,7	37	32,1
[20-24]	25,3	54,6	45,6	52	61,2	59,2	22,1	51,4	44,5	31,7	55,8	49,7
[25-29]	50,7	65,8	62,1	67,9	69,9	69,5	44,6	66,4	62,7	54,7	67,4	64,8
[30-34]	63,9	72,4	70,2	72,5	74	73,7	57,4	70,2	67,9	64,8	72,2	70,7
[35-39]	64,5	72,5	70,3	75	76,6	76,3	54,4	71,7	68,4	64,6	73,7	71,7
[40-44]	64,9	70,3	69,2	74,6	76,2	75,9	52,7	71,7	68,7	64,1	72,7	71,1
[44-49]	60,5	71,5	69,2	74,6	75,3	75,2	51,9	70,8	67,7	61,6	72,3	70,4
[50-54]	57,5	70,4	67,6	69,7	73,5	72,9	45,6	68,9	65,4	57,3	70,8	68,4
[55-59]	53,7	69,8	66,1	65,1	75,3	73,7	42,7	69,6	65	52,9	71,4	67,8
[60-64]	39,4	62,2	57,2	54,6	63,7	62,2	37,6	60,5	57,1	42,9	62	58,7
[65-69]	34,7	57,6	52,6	52,6	58,1	57,2	35,8	55,5	51,9	39,3	57	53,5
[70,+]	22,3	43,6	39,3	36,2	43,3	42,1	23,4	41,8	38,7	26,6	42,9	40
<b>Total</b>	38,9	58,8	53,7	57,7	64,3	63,1	33,9	57,7	53,1	42,6	60,2	56,5

Source : ANSD, RGPHAE-2013

### III.4.3. TAUX DE CHOMAGE

Dans la région de Sédhiou, le chômage est un phénomène assez fréquent avec un taux de 21,7%. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (22,6%) qu'en milieu urbain (18,3%). En outre, le taux de chômage est plus élevé dans le département de Goudomp (27,3%), suivi de celui de Sédhiou (20,10) et de Bounkiling (17,4%).

**Tableau III.8 : Structure selon la situation par rapport à l'occupation de la population en âge de travailler ,par âge et selon le département et le milieu de résidence**

	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	occupé	chômeur	inactif	occupé	chômeur	inactif	occupé	chômeur	inactif
<b>Département Sédhiou</b>									
[15-19]	6,8	3,6	89,6	20,4	14,0	65,6	16,4	11,0	72,7
[20-24]	15,3	10,0	74,7	31,0	23,6	45,4	26,2	19,4	54,4
[25-29]	34,7	16,1	49,3	37,4	28,4	34,2	36,7	25,3	37,9
[30-34]	46,9	17,1	36,1	43,5	28,9	27,6	44,4	25,8	29,8
[35-39]	48,9	15,5	35,6	44,3	28,2	27,5	45,6	24,8	29,7
[40-44]	49,2	15,7	35,1	42,1	28,2	29,7	43,6	25,6	30,8
[44-49]	44,9	15,6	39,5	43,9	27,7	28,5	44,1	25,1	30,8
[50-54]	44,4	13,1	42,5	44,8	25,6	29,6	44,7	22,9	32,4
[55-59]	39,5	14,2	46,3	46,7	23,2	30,2	45,0	21,1	33,9
[60-64]	26,1	13,2	60,7	39,9	22,2	37,8	37,0	20,3	42,7
[65-69]	26,2	8,6	65,2	39,9	17,7	42,4	36,9	15,7	47,4
[70,+]	13,5	8,9	77,6	30,9	12,6	56,5	27,4	11,9	60,7
<b>Total</b>	27,6	11,2	61,1	35,7	23,2	41,2	33,6	20,1	46,3
<b>Département Bounkiling</b>									
[15-19]	16,6	16,1	67,3	33,1	11,6	55,4	29,7	12,5	57,8
[20-24]	22,7	29,3	48,0	44,7	16,5	38,8	40,0	19,2	40,8
[25-29]	30,7	37,3	32,1	52,5	17,4	30,1	48,2	21,3	30,5
[30-34]	35,9	36,7	27,5	57,3	16,7	26,0	53,4	20,3	26,3
[35-39]	36,3	38,7	25,0	59,0	17,7	23,4	54,6	21,7	23,7
[40-44]	36,1	38,4	25,5	60,6	15,6	23,8	56,4	19,5	24,1
[44-49]	39,0	35,7	25,3	61,1	14,2	24,7	57,2	18,0	24,8
[50-54]	35,6	34,1	30,3	61,6	11,9	26,5	57,3	15,5	27,1
[55-59]	34,2	30,8	35,0	62,4	12,9	24,7	57,9	15,8	26,4
[60-64]	23,9	30,6	45,5	54,5	9,2	36,3	49,7	12,5	37,8
[65-69]	28,4	24,5	47,1	48,2	9,8	41,9	44,9	12,3	42,8
[70,+]	18,0	18,2	63,7	34,2	9,1	56,8	31,6	10,5	57,9
<b>Total</b>	27,7	30,0	42,3	49,8	14,5	35,7	45,6	17,4	36,9
<b>Département Goudomp</b>									
[15-19]	16,1	8,8	75,2	10,7	21,4	67,9	13,7	14,4	71,9
[20-24]	25,0	17,9	57,2	13,3	33,1	53,6	19,4	25,1	55,5
[25-29]	45,4	27,8	26,7	16,3	38,3	45,4	29,0	33,7	37,3
[30-34]	52,7	31,3	16,0	17,1	36,6	46,3	33,8	34,1	32,1
[35-39]	55,0	30,9	14,1	17,3	36,0	46,7	34,8	33,6	31,6
[40-44]	53,8	33,4	12,9	17,1	38,1	44,8	32,6	36,1	31,3
[44-49]	56,1	31,8	12,1	19,4	34,0	46,6	34,7	33,1	32,3
[50-54]	52,8	33,4	13,7	19,6	31,2	49,2	33,3	32,1	34,5
[55-59]	52,6	30,0	17,3	19,2	28,9	51,8	35,6	29,5	35,0
[60-64]	42,8	32,0	25,2	16,3	26,2	57,5	28,2	28,8	42,9
[65-69]	40,1	25,9	34,0	12,6	25,7	61,7	26,1	25,8	48,1
[70,+]	29,4	25,9	44,7	10,0	15,7	74,3	18,6	20,2	61,3
<b>Total</b>	37,3	23,0	39,7	15,3	31,3	53,4	25,8	27,3	46,9
<b>REGION</b>									
[15-19]	8,8	7,9	83,3	22,9	14,2	63,0	19,4	12,6	67,9
[20-24]	15,4	16,3	68,3	32,8	22,9	44,2	28,4	21,3	50,3

[25-29]	29,6	25,0	45,3	40,2	27,2	32,6	38,0	26,8	35,2
[30-34]	39,0	25,8	35,2	45,5	26,8	27,8	44,1	26,6	29,3
[35-39]	39,7	24,9	35,4	46,5	27,2	26,3	45,0	26,7	28,3
[40-44]	38,2	25,9	35,9	45,0	27,6	27,3	43,8	27,3	28,9
[44-49]	38,0	23,6	38,4	45,8	26,6	27,7	44,3	26,0	29,6
[50-54]	35,5	21,8	42,7	46,3	24,5	29,2	44,4	24,0	31,6
[55-59]	32,6	20,3	47,1	48,2	23,1	28,6	45,3	22,6	32,2
[60-64]	22,6	20,2	57,2	41,0	21,0	38,0	37,8	20,9	41,3
[65-69]	23,7	15,7	60,7	37,8	19,2	43,1	35,0	18,5	46,5
[70,+]	14,1	12,5	73,4	28,3	14,5	57,1	25,8	14,2	60,0
Total	24,3	18,3	57,4	37,6	22,6	39,8	34,7	21,7	43,5

Source : ANSD, RGPHAE-2013

Par ailleurs, le taux de chômage est plus accentué chez les hommes (16,5%) que chez les femmes (12,1%) au niveau régional. Cette tendance se maintient au niveau des départements selon le sexe sauf à Bounkiling.

**Tableau III.9 : Structure selon la situation par rapport à l'occupation de la population en âge de travailler, par âge et selon le département et le sexe**

	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	occupé	chômeur	inactif	occupé	chômeur	inactif	occupé	chômeur	inactif
<b>Département Sédhiou</b>									
[15-19]	19,5	6,9	73,6	12,6	15,9	71,5	16,4	11,0	72,7
[20-24]	34,5	12,6	52,9	17,6	26,4	56,0	26,2	19,4	54,4
[25-29]	55,9	18,0	26,1	21,4	31,2	47,4	36,7	25,3	37,9
[30-34]	67,4	19,5	13,0	23,3	31,6	45,1	44,4	25,8	29,8
[35-39]	70,5	18,7	10,8	23,0	30,2	46,8	45,6	24,8	29,7
[40-44]	71,0	20,3	8,8	23,4	29,6	47,0	43,6	25,6	30,8
[44-49]	68,5	20,5	10,9	25,0	28,7	46,4	44,1	25,1	30,8
[50-54]	70,6	18,2	11,2	24,3	26,6	49,1	44,7	22,9	32,4
[55-59]	66,9	19,3	13,9	25,4	22,7	51,9	45,0	21,1	33,9
[60-64]	56,8	20,5	22,7	20,5	20,1	59,4	37,0	20,3	42,7
[65-69]	53,6	17,0	29,4	19,8	14,4	65,8	36,9	15,7	47,4
[70,+]	40,6	12,9	46,5	16,2	11,0	72,8	27,4	11,9	60,7
Total	48,2	14,9	37,0	20,0	25,0	55,0	33,6	20,1	46,3
<b>Département Bounkiling</b>									
[15-19]	35,5	9,7	54,8	23,1	15,7	61,2	29,7	12,5	57,8
[20-24]	50,2	14,3	35,5	30,2	24,0	45,8	40,0	19,2	40,8
[25-29]	64,7	17,2	18,1	35,2	24,6	40,2	48,2	21,3	30,5
[30-34]	73,4	16,8	9,8	36,1	23,4	40,6	53,4	20,3	26,3
[35-39]	74,5	18,1	7,3	36,9	24,8	38,3	54,6	21,7	23,7
[40-44]	77,6	16,0	6,4	38,1	22,6	39,3	56,4	19,5	24,1
[44-49]	76,6	15,5	7,9	39,2	20,4	40,4	57,2	18,0	24,8
[50-54]	77,1	12,9	9,9	37,8	18,1	44,1	57,3	15,5	27,1
[55-59]	74,1	14,1	11,8	36,4	18,0	45,6	57,9	15,8	26,4
[60-64]	69,1	11,2	19,7	29,8	13,9	56,3	49,7	12,5	37,8
[65-69]	60,2	12,1	27,7	27,5	12,5	60,0	44,9	12,3	42,8
[70,+]	43,3	11,8	44,9	18,9	9,2	72,0	31,6	10,5	57,9
<b>Département Goudomp</b>									
Total	59,6	14,1	26,3	32,2	20,7	47,2	45,6	17,4	36,9
[15-19]	16,1	8,8	75,2	10,7	21,4	67,9	13,7	14,4	71,9
[20-24]	25,0	17,9	57,2	13,3	33,1	53,6	19,4	25,1	55,5
[25-29]	45,4	27,8	26,7	16,3	38,3	45,4	29,0	33,7	37,3
[30-34]	52,7	31,3	16,0	17,1	36,6	46,3	33,8	34,1	32,1
[35-39]	55,0	30,9	14,1	17,3	36,0	46,7	34,8	33,6	31,6
[40-44]	53,8	33,4	12,9	17,1	38,1	44,8	32,6	36,1	31,3
[44-49]	56,1	31,8	12,1	19,4	34,0	46,6	34,7	33,1	32,3

[50-54]	52,8	33,4	13,7	19,6	31,2	49,2	33,3	32,1	34,5
[55-59]	52,6	30,0	17,3	19,2	28,9	51,8	35,6	29,5	35,0
[60-64]	42,8	32,0	25,2	16,3	26,2	57,5	28,2	28,8	42,9
[65-69]	40,1	25,9	34,0	12,6	25,7	61,7	26,1	25,8	48,1
[70,+]	29,4	25,9	44,7	10,0	15,7	74,3	18,6	20,2	61,3
<b>Total</b>	<b>37,3</b>	<b>23,0</b>	<b>39,7</b>	<b>15,3</b>	<b>31,3</b>	<b>53,4</b>	<b>25,8</b>	<b>27,3</b>	<b>46,9</b>
	<b>REGION</b>								
[15-19]	22,9	8,4	68,7	15,2	17,8	67,1	19,4	12,6	67,9
[20-24]	36,2	14,9	48,9	20,5	27,7	51,8	28,4	21,3	50,3
[25-29]	55,4	21,0	23,6	24,4	31,3	44,3	38,0	26,8	35,2
[30-34]	64,8	22,4	12,9	25,8	30,3	43,9	44,1	26,6	29,3
[35-39]	66,7	22,5	10,7	25,7	30,4	43,9	45,0	26,7	28,3
[40-44]	67,4	23,3	9,4	25,5	30,5	44,0	43,8	27,3	28,9
[44-49]	66,7	22,9	10,4	26,6	28,5	44,9	44,3	26,0	29,6
[50-54]	66,9	21,5	11,6	26,2	26,1	47,8	44,4	24,0	31,6
[55-59]	64,2	21,4	14,4	25,9	23,8	50,3	45,3	22,6	32,2
[60-64]	56,2	21,3	22,5	21,6	20,6	57,9	37,8	20,9	41,3
[65-69]	50,7	18,8	30,6	19,0	18,2	62,8	35,0	18,5	46,5
[70,+]	38,1	16,5	45,4	14,8	12,1	73,1	25,8	14,2	60,0

Source : ANSD, RGPHAE-2013

## Conclusion

Dans la région de Sédhiou, le taux d'alphabétisation représente 42,7% de la population âgée de 10 ans ou plus selon les résultats du RGPHAE 2013, il est légèrement en dessous de la moyenne nationale (45,4%). En effet, l'alphabétisation en français est la plus répandue dans la région et particulièrement dans le département de Sédhiou (26,48%). Quant à la fréquentation, elle est plus faible dans le département de Bounkiling (49,6%) que dans les autres. A côté de cela, on observe un taux de chômage assez élevé (21,7%) qui est plus accentué chez les hommes (16,5%) que chez les femmes (12,1%).

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde  
compte !

## Chapitre IV: MIGRATION

### Résumé

*A Sédhiou, les migrants internes durée de vie sont 69 575 soit 15,4% de la population. Le solde migratoire durée de vie est de 8,8%. Au cours des 10 dernières années, il était de 2,6 ce qui montre que la région de Sédhiou est moins attractive*

*Au cours des cinq dernières années, la région de Sédhiou a enregistré un solde migratoire de 1,5.*

*Les immigrants « durée de vie » des 10 dernières et des 5 dernières années proviennent essentiellement des régions de Ziguinchor, Dakar, Kolda et Kaolack. Généralement, Les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont plus exposés à la migration.*

*La migration internationale est relativement faible dans la région.*

## Introduction

L'étude sur les migrations revêt un intérêt capital pour le Sénégal. En effet, l'exode rural crée un déséquilibre entre le milieu rural et les villes. La connaissance de l'ampleur de ce déséquilibre permet une meilleure prise de décision. Les migrations entraînent une forte pression sur les équipements collectifs, un déséquilibre entre l'offre et la demande de services sociaux de base et une dégradation de l'environnement et du cadre de vie. Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 permettent de faire une analyse de la dynamique du phénomène migratoire, de fournir des données détaillées, tant sur l'ampleur des migrations internes et internationales que sur l'urbanisation.

Ce chapitre fait ressortir les tendances migratoires au niveau de la région de Sédhiou.

### IV.1. DEFINITION DES CONCEPTS

#### IV.1.1. MIGRATION INTERNE

- **Migrations internes** : Les migrations internes, ou migrations intérieures sont celles dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur du territoire.
- **Migration durée de vie** : La migration durée de vie survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Dans le cadre de ce chapitre, le lieu de naissance et le lieu de résidence sont ramenés à la région /département.
- **Indice de rétention de la migration** : L'indice de rétention est la proportion de non migrants parmi la population dans une unité administrative considérée.
- **Indice de sortie de la migration** : L'indice de sortie est la proportion des sorties parmi la population dans une unité administrative considérée en début de période.
- **Indice d'entrée** : L'indice d'entrée est la proportion des entrées par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période.

- **Solde migratoire** : Le solde migratoire appelé aussi bilan migratoire est la différence entre les entrées et les sorties de migrants dans une unité administrative. Ce solde est positif lorsque les entrées enregistrées sont supérieures aux sorties. Il est négatif dans le cas contraire.
- **Migration totale** : La migration totale est la somme des entrées et des sorties d'une zone de migration.

#### IV.1.2. MIGRATION INTERNATIONALE

- **Immigration durée de vie** : L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.
- **Emigration** : Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus. Il s'agit de l'émigration au cours des 5 dernières années.

## IV.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE

### IV.2.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013 dans le cadre de l'étude des migrations internes durée de vie, portent sur le lieu de naissance de l'enquêté. Comparée au lieu de résidence actuelle, cette variable permet d'étudier la migration durée de vie. Un migrant interne « durée de vie » est une personne recensée résidente dans une région/département autre que sa région/département de naissance.

Au niveau de la région de Sédhiou, la population résidente en 2013 est estimée à 442 756 dont 24 480 sont nées hors de la région. De même, sur la population totale des natifs de la région de Sédhiou, 69 575 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE 2013. L'indice de sortie qui en découle est alors de 14,3 contre un indice d'entrée de 5,5.

Tableau IV.1 : Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine

Région De Résidence Actuelle	Résidents	Résidents Non Migrants	Entrées	Indice D'entrée	Sorties	Natifs	Natifs Non Migrants	Indice De Sortie
Dakar	2 962 789	2 142 816	819 973	27,7	246 066	2 388 882	2 142 816	10,3
Ziguinchor	526 945	462 694	64 251	12,2	156 756	619 450	462 694	25,3
Diourbel	1 451 634	1 156 857	294 777	20,3	200 053	1 356 910	1 156 857	14,7
Saint-Louis	881 706	814 031	67 675	7,7	129 163	943 194	814 031	13,7
Tambacounda	661 191	606 625	54 566	8,3	58 862	665 487	606 625	8,8
Kaolack	931 214	851 891	79 323	8,5	202 479	1 054 370	851 891	19,2
Thiès	1 753 683	1 512 521	241 162	13,8	279 760	1 792 281	1 512 521	15,6
Louga	855 671	792 112	63 559	7,4	197 996	990 108	792 112	20
Fatick	701 241	633 702	67 539	9,6	150 005	783 707	633 702	19,1
Kolda	642 286	598 820	43 466	6,8	55 362	654 182	598 820	8,5
Matam	540 329	506 716	33 613	6,2	46 313	553 029	506 716	8,4
Kaffrine	546 841	511 788	35 053	6,4	74 671	586 459	511 788	12,7
Kédougou	136 379	129 037	7 342	5,4	29 718	158 755	129 037	18,7
Sédhiou	442 756	418 276	24 480	5,5	69 575	487 851	418 276	14,3

Source : ANSD, RGPHAE-2013

Comparée à des régions comme Dakar ou Diourbel, la région de Sédhiou est davantage une région d'émigration que d'immigration avec un solde migratoire absolu de -45 095 et un solde migratoire relatif de -8,8 (différence entre indice d'entrée et indice de sortie).

Tableau IV.2 : Solde migratoire durée de vie

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
Louga	-134 437	-12,6
Kaolack	-123 156	-10,7
Ziguinchor	-92 505	-13,1
Fatick	-82 466	-9,5
St-Louis	-61 488	-6
Sédhiou	-45 095	-8,8
Kaffrine	-39 618	-6,3
Thiès	-38 598	-1,8
Kédougou	-22 376	-13,3
Matam	-12 700	-2,2
Kolda	-11 896	-1,7
Tambacounda	-4 296	-0,5
Diourbel	94 724	5,6
Dakar	573 907	17,4

Source : ANSD, RGPHAE-2013

#### IV.2.2. MIGRATION AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

S'agissant de l'immigration au cours des 10 dernières années, la région de Sédhiou a enregistré 14563 entrées, soit un indice d'entrée de 5. Cependant, le volume des sorties est plus important au cours de la même période. Le nombre de personnes

résidents au sein de la région de Sédhiou en 2003 et qui résident dans une autre région en 2013 est de 22 452, soit un indice de sortie de 7,6.

**Tableau IV.3 : Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine**

REGION	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 318 004	2 095 394	222 610	9,6	154 616	2 250 010	2 095 394	6,9
ZIGUINCHOR	385 983	351 206	34 777	9	45 785	396 991	351 206	11,5
DIOURBEL	978 389	841 564	136 825	14	74 582	916 146	841 564	8,1
SAINT-LOUIS	613 578	579 566	34 012	5,5	41 950	621 516	579 566	6,7
TAMBACOUNDA	437 090	411 461	25 629	5,9	30 112	441 573	411 461	6,8
KAOLACK	628 205	591 578	36 627	5,8	69 671	661 249	591 578	10,5
THIES	1 248 173	1 151 537	96 636	7,7	98 847	1 250 384	1 151 537	7,9
LOUGA	590 740	558 738	32 002	5,4	59 904	618 642	558 738	9,7
FATICK	467 007	430 253	36 754	7,9	44 586	474 839	430 253	9,4
KOLDA	421 509	400 874	20 635	4,9	25 423	426 297	400 874	6
MATAM	355 203	337 869	17 334	4,9	15 671	353 540	337 869	4,4
KAFFRINE	348 413	329 825	18 588	5,3	34 353	364 178	329 825	9,4
KEDOUGOU	91 435	86 174	5 261	5,8	14 301	100 475	86 174	14,2
SEDHIOU	289 150	274 587	14 563	5	22 452	297 039	274 587	7,6

Source : ANSD, RGPHAE-2013

La différence entre les entrées et les sorties au cours des 10 dernières années montre que la région de Sédhiou est moins attractive avec un solde migratoire absolu de -7 889 et un solde migratoire relatif de -2,6.

**Tableau IV.4 : Soldes migratoire par région au cours des 10 dernières années**

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
DAKAR	67 994	2,7
ZIGUINCHOR	-11 008	-2,5
DIOURBEL	62 243	5,9
SAINT-LOUIS	-7 938	-1,2
TAMBACOUNDA	-4 483	-0,9
KAOLACK	-33 044	-4,7
THIES	-2 211	-0,2
LOUGA	-27 902	-4,3
FATICK	-7 832	-1,5
KOLDA	-4 788	-1,1
MATAM	1 663	0,5
KAFFRINE	-15 765	-4,1
KEDOUGOU	-9 040	-8,4
SEDHIOU	-7 889	-2,6

Source : ANSD, RGPHAE-2013

#### IV.2.3. MIGRATION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

La migration au cours des cinq dernières années donne une indication de la dynamique récente des mouvements de population. Au cours des cinq dernières années, la région de Sédhiou a enregistré 12 846 entrées contre 18 662 sorties soit, un solde migratoire absolu de -5 816 et un solde migratoire relatif de -1,5.

En somme, quel que soit la période de référence considérée, la région de Sédhiou apparaît comme une zone de départ et dans une moindre mesure comme une zone de destination.

**Tableau IV.5 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine**

REGIONS	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 683 773	2 532 183	151 590	5,6	126 524	2 658 707	2532183	4,8
ZIGUINCHOR	462 676	435 773	26 903	5,8	31 608	467 381	435773	6,8
DIOURBEL	1 211 978	1 077 982	133 996	11,1	60 390	1 138 372	1077982	5,3
SAINT-LOUIS	750 143	719 738	30 405	4,1	35 658	755 396	719738	4,7
TAMBACOUNDA	552 815	528 092	24 723	4,5	26 742	554 834	528092	4,8
KAOLACK	780 583	748 435	32 148	4,1	57 156	805 591	748435	7,1
THIES	1 506 761	1 430 884	75 877	5	80 154	1 511 038	1430884	5,3
LOUGA	725 200	698 346	26 854	3,7	52 428	750 774	698346	7
FATICK	586 350	554 760	31 590	5,4	32 078	586 838	554760	5,5
KOLDA	538 616	521 218	17 398	3,2	21 255	542 473	521218	3,9
MATAM	448 270	431 862	16 408	3,7	11 658	443 520	431862	2,6
KAFFRINE	446 042	428 994	17 048	3,8	32 829	461 823	428994	7,1
KEDOUGOU	115 648	111 351	4 297	3,7	14 941	126 292	111351	11,8
SEDHIOU	370 186	357 340	12 846	3,5	18 662	376 002	357340	5

Source : ANSD, RGPHAE-2013

**Tableau IV.6 : Soldes migratoire par région au cours des 5 dernières années**

Région	Solde absolu	SOLDE Relatif
DAKAR	25 066	0,8
ZIGUINCHOR	-4 705	-1
DIOURBEL	73 606	5,8
SAINT-LOUIS	-5 253	-0,6
TAMBACOUNDA	-2 019	-0,3
KAOLACK	-25 008	-3
THIES	-4 277	-0,3
LOUGA	-25 574	-3,3
FATICK	-488	-0,1
KOLDA	-3 857	-0,7
MATAM	4 750	1,1
KAFFRINE	-15 781	-3,3
KEDOUGOU	-10 644	-8,1
SEDHIOU	-5 816	-1,5

Source : ANSD, RGPHAE-2013

### IV.3. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE

#### IV.3.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

Les immigrants « durée de vie » observés pendant le recensement au niveau de la région de Sédhiou proviennent essentiellement des régions de Ziguinchor, Dakar et Kolda avec des proportions respectivement égales à 26,6%,16% et 15,6%. On note également une proportion importante de natifs de la région de Kaolack qui résident à Sédhiou (14,4%).

S'agissant des régions de destination des natifs de Sédhiou, Dakar se positionne comme la première région d'accueil qui reçoit 44,9% des émigrants. Outre Dakar, les régions limitrophes telles que Ziguinchor et Kolda accueillent une part importante des émigrants « durée de vie » avec respectivement 28,6% et 7,8%.

**IV.3.2. MIGRATION AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES**

La dynamique migratoire des 10 dernières années obéit à une tendance similaire à celle observée au niveau de la migration durée de vie. L'essentiel des immigrants au cours des 10 dernières années proviennent des régions de Dakar (16,0%), Ziguinchor (26,6%), Kolda (15,6%) et Kaolack (14,4%).

Les principales régions de destination pour la migration au cours des 10 dernières années sont les mêmes que celles observées pour la migration « durée de vie ». En effet, la région de Dakar (36,2%) vient en première position suivi des régions de Ziguinchor (30,6%) et de Kolda (9,9%).

**IV.3.3. MIGRATION AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES**

Au cours des cinq dernières années, 26% des personnes venues s'installer à Sédhiou viennent des régions de Dakar (18,5%), Ziguinchor (14,4%), Kolda (12,5%) et Fatick. On note une augmentation de la part des migrants venant de la région de Kaolack (6,3%).

**Tableau IV.7 : Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants selon la région d'origine/de destination**

Immigration			
REGION	Natif	Résident 5 ans	Résident 10 ans
Dakar	16,0	26,0	16,0
Ziguinchor	26,6	18,5	26,6
Diourbel	4,0	5,1	4,0
Saint-Louis	2,3	2,2	2,3
Tambacounda	2,6	3,9	2,6
Kaolack	14,4	6,3	14,4
Thiès	3,7	3,8	3,7
Louga	1,1	0,9	1,1
Fatick	5,4	12,5	5,4
Kolda	15,6	14,4	15,6
Matam	1,6	1,9	1,6
Kaffrine	4,4	1,7	4,4
Kédougou	2,4	2,7	2,4
Emigration			
REGION	Natif	Résident 5 ans	Résident 10 ans
Dakar	44,9	33,6	36,2
Ziguinchor	28,6	31,5	30,6
Diourbel	2,6	2,7	2,8
Saint-Louis	1,6	2,0	1,9
Tambacounda	3,0	6,4	4,8

Kaolack	1,5	1,4	1,6
Thiès	6,3	5,5	5,9
Louga	0,8	1,3	1,2
Fatick	0,9	1,1	1,1
Kolda	7,8	9,5	9,9
Matam	1,3	3,2	2,5
Kaffrine	0,6	1,3	1,1
Kédougou	0,2	0,5	0,4

Source : ANSD, RGPHAE-2013

Tableau IV.8 : Répartition des migrants durée de vie selon leur département d'installation

	département installation durée de vie		
	Département de Sédhiou	Département de Bounkiling	Département de Goudomp
Dakar	48	26	26
Ziguinchor	38	35	28
Diourbel	25	46	28
Saint-Louis	43	38	18
Tambacounda	38	51	12
Kaolack	21	75	5
Thiès	42	37	21
Louga	45	42	13
Fatick	37	54	9
Kolda	48	35	18
Matam	21	71	7
Kaffrine	23	75	3
Kédougou	26	67	8
Sédhiou	47	5	48
TOTAL	41	42	17
Département de Sédhiou	98	1	1
Département de Bounkiling	1	99	0
Département de Goudomp	1	0	99

Source : ANSD, RGPHAE-2013

Tableau IV.9 : Immigration longue durée selon le département de destination

	immigration il y a 10 ans		
	Département de Sédhiou	Département de Bounkiling	Département de Goudomp
Dakar	51	23	26
Ziguinchor	39	33	28
Diourbel	21	47	32
Saint-Louis	41	28	31
Tambacounda	32	54	13
Kaolack	26	66	9
Thiès	46	27	27
Louga	41	42	17
Fatick	77	19	4
Kolda	56	27	17
Matam	24	61	15
Kaffrine	27	67	6
Kédougou	30	59	11
Sédhiou	47	3	50
TOTAL	46	29	25
Dept Sédhiou	99	1	1
Dept Bounkiling	1	99	0
Dept Goudomp	1	0	99

Source : ANSD, RGPHAE-2013

**Tableau IV.10 : Répartition des migrants il y'a 5 ans selon les régions et par département de destination**

	immigration il y a 5 ans		
	Département de Sédhiou	Département de Bounkiling	Département de Goudomp
Dakar	50,1	22,3	27,6
Ziguinchor	34,0	37,1	28,9
Diourbel	18,0	50,2	31,8
Saint-Louis	40,1	28,3	31,5
Tambacounda	25,6	65,4	9,0
Kaolack	33,4	57,9	8,7
Thiès	44,7	27,5	27,9
Louga	44,0	41,4	14,7
Fatick	82,6	14,1	3,2
Kolda	60,9	25,0	14,1
Matam	20,9	68,3	10,8
Kaffrine	51,1	43,8	5,0
Kédougou	24,6	66,9	8,6
Sédhiou	47,4	2,5	50,1
TOTAL	47,4	27,5	25,1
deptSédhiou	99,0	0,5	0,6
deptBounkiling	0,4	99,5	0,1
deptGoudomp	0,6	0,0	99,4

Source : ANSD, RGPHAE-2013

#### IV.4. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS

Dans les 10 dernières années, on note une forte intensité des mouvements migratoires entre 15 et 24 ans avec 4 294 immigrés et 8 651 émigrés. Ce phénomène s'atténue lorsque l'on remonte vers les classes d'âges supérieures.

Durant ces périodes, la migration est plus observée chez les hommes que chez les femmes avec 11 533 émigrés hommes contre 10 916 émigrés femmes.

**Tableau IV.11 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe**

	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie	émigrant de vie	immigrant durée de vie	émigrant de vie	immigrant durée de vie	émigrant de vie
10-14	1210	1399	1002	1623	2212	3022
15-19	1328	2021	1085	2045	2413	4066
20-24	907	2461	974	2124	1881	4585
25-29	1177	2060	937	1703	2114	3763
30-34	1112	1085	710	1011	1822	2096
35-39	737	681	483	599	1220	1280
40-44	561	520	355	508	916	1028
45-49	354	371	238	345	592	716
50-54	300	304	180	285	480	589
55-59	224	207	102	187	326	394
60-64	151	145	92	166	243	311
64-69	87	103	63	98	150	201
70-74	57	81	45	98	102	179
75-79	29	45	17	56	46	101
80+	31	50	18	68	49	118

Source : ANSD, RGPHAE2013

## IV.5. MIGRATIONS INTERNATIONALES

Les échanges entre la région de Sédhiou et l'extérieur sont relativement faibles. L'essentiel des immigrants internationaux viennent de l'Europe et de l'Afrique de l'ouest, soit respectivement 1 543 et 1 508 immigrants contre 16 immigrants Américains et 03 immigrants Asiatiques durant la période de référence.

Tableau IV.12 : Immigration internationale par région d'origine selon la durée

	DEPARTEMENT					
	SEDHIOU		BOUNKILING		GOUDOMP	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<b>Sénégal</b>	58	13	78	7	47	5
<b>Afrique de l'Ouest</b>	370	123	383	119	389	124
<b>Afrique de Centre</b>	86	2	41	3	65	0
<b>Afrique du Nord</b>	176	3	97	3	272	3
<b>Autres Africains</b>	25	7	7	0	8	0
<b>Américains</b>	4	1	0	1	9	1
<b>Asiatiques</b>	0	0	2	0	1	0
<b>Européens</b>	575	76	487	50	331	24
<b>Orientaux</b>	7	1	7	0	5	0
<b>Total</b>	1300	227	1101	184	1128	158

Source : ANSD, RGPHAE2013

## Conclusion

Dans la région de Sédhiou, les migrants internes durée de vie sont évalués à 69 575 en 2013, soit 15,4% de la population. En effet, l'indice de sortie qui en découle est de 14,3 contre un indice d'entrée de 5,5. Ceci montre que Sédhiou est plus une région d'émigration que d'immigration. Néanmoins, elle accueille des populations provenant essentiellement des régions de Ziguinchor, Dakar, Kolda et Kaolack. Quant à la migration internationale, elle demeure faible dans la région.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde  
compte !

## Chapitre V:

# MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

### Résumé

*Dans la région de Sédhiou, un ménage ordinaire compte en moyenne 11 personnes. Seul 10,8% de ces ménages sont dirigés par des femmes. Plus de trois quart des ménages de la région habitent dans des maisons basses.*

*La quasi-totalité des ménages sont propriétaires de leur logement.*

*Les 85% des ménages de la région comptent au plus 3 personnes par pièce à usage d'habitation. Dans la région de Sédhiou, les puits non protégés (71,8%) demeure la source principale d'approvisionnement en eau de boisson. Sur l'ensemble des ménages, seuls 20% utilisent l'électricité comme source d'éclairage. La source d'éclairage prédominante au sein de la région est la lampe rechargeable (31%).*

## Introduction

Ce présent chapitre a trait aux ménages ordinaires, à l'habitat et ses caractéristiques. En apparence simple, la notion de ménage est assez complexe et mérite d'être suffisamment explicitée pour une compréhension uniforme.

### V.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Le ménage peut être défini comme un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit et mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM).

L'appartenance à un ménage dépend également de la durée de résidence. En effet, toute personne ayant passé au moins 6 mois ou qui en a l'intention, est considérée comme membre du ménage. Dans nos langues nationales, les notions de "ndieul" en Wolof, "ngank" en Serer, "hirandé" en Toucouleur et "Siitik" en Diola, rendent fidèlement le sens du concept de ménage. Ces ménages ainsi définis sont connus sous le nom de ménages ordinaires.

Il existe une autre catégorie de ménages rarement étudiée appelée ménage collectif. Un ménage collectif est défini comme un ensemble de personnes résidant dans un établissement public ou privé pour des raisons de santé, d'étude, d'incarcération, de vacances, etc. A la différence des ménages ordinaires, la notion de chef de ménage n'est pas utilisée pour les ménages collectifs, on parle plutôt de responsable.

### V.2. TAILLE DES MENAGES

Dans la région de Sédhiou, un ménage ordinaire compte en moyenne 11 personnes soit trois personnes de plus que la moyenne nationale. En outre, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural (12) qu'en milieu urbain (10).

En termes de variation départementale, Goudomp enregistre la taille moyenne de ménage la plus élevée de la région avec en moyenne 12 personnes.

**Tableau V.1 : Répartition des ménages recensés selon la taille moyenne des ménages par département**

	taille du ménage		
	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
SEDHIOU	9	12	11
BOUNKILING	11	11	11
GOUDOMP	10	12	12
TOTAL	10	12	11

Source : ANSD, RGPHAE-2013

### V.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE

Comme attendu, le nombre de chefs de ménage augmente avec l'âge quel que soit le département. Dans l'ensemble, les chefs de ménages de moins de 20 ans sont faiblement représentés au niveau des trois départements.

Au niveau régional, 10,8% des ménages sont dirigés par une femme. La proportion de femmes chef de ménage est plus élevée dans le département de Sédhiou (13%) suivi du département de Goudomp (12,9%) et de Bounkiling (6,5%).

**Tableau V.2 : Répartition des CM selon le groupe d'âge et le sexe par département et par milieu de résidence**

	DEPARTEMENT							
	SEDHIOU		BOUNKILING		GOUDOMP		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
10-14	0	100	0	0	0	0	0	100
15-19	89,4	10,6	87,5	12,5	85,2	14,8	87,2	12,8
20-24	81,1	18,9	83	17	89,2	10,8	84,4	15,6
25-29	85,1	14,9	89,3	10,7	90,2	9,8	88,3	11,7
30-34	89,5	10,5	93,3	6,7	92,5	7,5	91,8	8,2
35-39	89,2	10,8	93,9	6,1	90,4	9,6	91,3	8,7
40-44	88	12	93,8	6,2	88,4	11,6	90,2	9,8
45-49	87	13	93,8	6,2	85,4	14,6	88,6	11,4
50-54	84,9	15,1	93,1	6,9	83,4	16,6	87	13
55-59	85,7	14,3	93,4	6,6	85,3	14,7	87,9	12,1
60-64	86,3	13,7	93,2	6,8	84,1	15,9	87,6	12,4
64-69	86,3	13,7	94,8	5,2	88	12	89,1	10,9
70-74	87,9	12,1	96,1	3,9	87,8	12,2	90,4	9,6
75-79	90,4	9,6	96,9	3,1	87,2	12,8	91,1	8,9
80+	89,2	10,8	97,8	2,2	89,3	10,7	92,2	7,8
Total	87	13	93,5	6,5	87,1	12,9	89,2	10,8

Source : ANSD, RGPHAE-2013

### V.4. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS

Au niveau de la région de Sédhiou, plus de la moitié des ménages vivent principalement dans des maisons basses (76,4%). Outre ce principal type de

logement, 17,9% des ménages vivent dans des cases. Les immeubles à appartement représentent moins de 1% des logements utilisés par les ménages de la région.

La quasi-totalité des ménages sont propriétaires de leur logement. La location ne concerne que 5,3% des ménages de la région. Les ménages propriétaires sont plus fréquents dans les départements de Bounkiling (89,3%) et de Sédhiou (83,7%) et dans une moindre mesure dans le département de Goudomp (82%). L'auto construction est le principal mode d'acquisition du logement (89,4%). La majeure partie du reste des ménages ont acquis leur logement par héritage.

**Tableau V.3 : Répartition des ménages par département selon les caractéristiques de l'habitat**

		DEPARTEMENT			Ensemble
		SEDHIOU	BOUNKILING	GOUDOMP	
Type de logement	Autre	1,3	1,4	1,7	1,5
	Case	9,4	28,2	16,3	17,9
	Baraque	1,7	1,4	1,7	1,6
	Maison basse	86,5	67,4	75,3	76,4
	Maison à étage	0,8	1,5	4,9	2,4
	Immeuble à Appartements	0,2	0,1	0,1	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Statut d'occupation	Propriétaire	83,7	89,3	82,0	85,0
	Co propriétaire	4,9	4,8	8,2	6,0
	Locataire	7,7	3,3	4,9	5,3
	Co locataire	0,4	0,4	0,6	0,5
	Location-vente	0,0	0,0	0,0	0,0
	Logé par employeur	0,8	0,3	0,6	0,6
	Logé par les parents/amis	1,9	1,2	3,0	2,0
	Autre	0,5	0,6	0,8	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	
Mode d'acquisition du logement	Auto construction	90,7	90,8	86,8	89,4
	Promoteur immobilier	0,8	0,9	0,6	0,8
	Coopérative d'habitat	0,5	0,9	1,2	0,9
	Héritage	5,5	5,1	7,0	5,9
	Autre	2,6	2,3	4,3	3,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, RGPHAE-2013

## V.5. DENSITE DU LOGEMENT

La densité du logement permet d'évaluer la promiscuité au sein du ménage. Au niveau de la région de Sédhiou, 38,28% des ménages comptent une personne par pièce à usage d'habitation. Dans 85% des ménages de la région, le nombre moyen de personnes par pièce à usage d'habitation se situe entre 1 et 3 personnes. Les ménages comptant 5 personnes ou plus par pièce à usage d'habitation représentent 2,6% de l'ensemble des ménages ordinaires.

**Tableau V.4 : Répartition des ménages selon la densité du logement par département et par milieu de résidence**

	moins d'une pers	une pers	deux pers	trois pers	quatre pers	5 pers et +	Total
<b>SEDHIOU</b>	10,4	42,2	29,4	11,6	3,5	2,9	100,0
<b>BOUNKILING</b>	7,7	39,0	34,6	13,0	3,7	1,9	100,0
<b>GOUDOMP</b>	6,4	35,2	35,6	14,6	5,2	3,0	100,0
<b>Total</b>	8,1	38,8	33,2	13,1	4,1	2,6	100,0

Source : ANSD, RGPHAE-2013

## V.6. APPROVISIONNEMENT EN EAU

Dans la région de Sédhiou, le puits non protégé demeure la principale source d'approvisionnement en eau de boisson. En effet, 71,8% des ménages de la région y ont recours. Cette proportion est plus élevée dans le département de Bounkiling (73,3%) suivi de ceux de Sédhiou et de Goudomp avec respectivement 71,4% et 70,7% des ménages.

## V.7. MODE D'ECLAIRAGE

L'accès à l'électricité constitue un défi à relever au niveau de la région de Sédhiou. Sur l'ensemble des ménages, seuls 20% utilisent l'électricité comme source d'éclairage. La source d'éclairage prédominante au sein de la région est la lampe rechargeable (31%). La bougie est utilisée par 18% des ménages alors que l'énergie solaire ne concerne que 6% des ménages. L'électricité est principalement utilisée dans le département de Sédhiou (27%) et Goudomp (19%) et dans une moindre mesure dans le département de Bounkiling (15%).

## V.8. TYPE D'AISANCE

Le type d'aisance utilisé par les ménages renseigne sur les conditions d'hygiène et d'assainissement. Dans la région de Sédhiou, 77% des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance (couvertes, non couvertes et ventilés). Le raccordement au système d'égouts est quasi inexistant dans la région (1%). En outre, 4% des ménages utilisent des toilettes avec fosse.

Malgré les efforts réalisés dans la lutte contre la défécation à l'air libre, 12% des ménages de la région utilisent la nature comme type d'aisance. Cette proportion est particulièrement élevée dans les départements de Bounkiling et Goudomp avec respectivement 15% et 11%.

**Tableau V.5 : Situation sur les conditions de vie du ménage par département et par milieu de résidence**

	Sédhiou	Boukiling	Goudomp	Ensemble
<b>Source d'approvisionnement en eau de boisson</b>				
Robinet dans logement	1,9	2,2	2,3	2,1
Robinet dans cour/parcelle	8,1	2,4	2,1	4,2
Robinet public/borne fontaine	1,0	3,6	1,0	1,9
Puits à pompe ou forage	1,5	1,0	1,3	1,3
Puits protégé	15,3	17,3	22,1	18,2
Puits non protégé	71,4	73,3	70,7	71,8
Source protégée	0,1	0,1	0,2	0,1
Source non protégée	0,4	0,0	0,5	0,3
Camion citerne	0,0	0,0	0,0	0,0
Charrette avec petite citerne/tonneau	0,0	0,0	0,0	0,0
Eau de surface	0,1	0,0	0,0	0,1
Eau minérale/améliorée	0,1	0,0	0,0	0,1
Total	100	100	100	100
<b>Mode d'éclairage principal</b>				
Electricité	27	15	19	20
Solaire	8	7	4	6
Groupe électrogène	0	0	0	0
Gaz	0	0	0	0
Lampe à pétrole artisanale	6	3	4	4
Lampe tempête	15	11	20	16
Bougie	13	23	17	18
Bois	1	4	2	2
Lampe rechargeable	25	36	32	31
Autre	4	1	1	2
Total	100	100	100	100
<b>Type d'aisance</b>				
Chasse raccordée à l'égout	1	1	1	1
Chasse avec fosse	4	4	3	4
Couverte	17	15	13	15
Non couverte	61	55	65	60
Ventilée améliorée	3	2	1	2
Edicule public	2	5	1	3
Dans la nature	9	15	11	12
Autre	2	4	4	3
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, RGPHAE-2013

## Conclusion

Dans la région de Sédhiou, les trois quart des ménages habitent dans des maisons basses et sont pour la plupart propriétaires. Par ailleurs, le phénomène femme chef de ménage s'observe peu à peu, car seul un ménage sur dix (10,8%) est dirigé par des femmes. Les puits non protégés demeurent la source principale d'approvisionnement en eau de boisson par les ménages de la région et seuls 20% de ces derniers utilisent l'électricité comme source d'éclairage. De plus, les types d'aisance les plus répandus dans la région sont les « non couvertes ».

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



## Chapitre VI : AGRICULTURE

### Résumé

*La région de Sédhiou est une région à dominante agricole. En effet, 84,5% des ménages en milieu rural et 15,5% des ménages en milieu urbain s'adonnent à cette activité sans y être salariées.*

*L'agriculture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région. Quant à la floriculture, et la culture de décrue ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages.*

## Introduction

Le secteur agricole est considéré comme le levier de l'économie nationale. Il constitue un secteur-clé pour le développement économique et social du pays, compte tenu d'une part de la population qui en dépend directement et d'autre part de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire, et de sa contribution dans la régulation des équilibres macroéconomiques et sociaux.

A cet égard, la disponibilité d'informations fiables, pertinentes et actualisées est un préalable pour une réussite de toute politique économique. De plus, l'élaboration de programmes de développement socioéconomique nécessite la disponibilité d'informations sectorielles de qualité.

### VI.1. REPARTITION SPACIALE DES MENAGES AGRICOLES

La région de Sédhiou est une région à dominante agricole. En effet, 84,5% des ménages en milieu rural et 15,5% en milieu urbain s'adonnent à cette activité sans y être salariés. En outre, 4,3% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Sédhiou.

Tableau VI.1 : Répartition des ménages Agricoles par région et par milieu de résidence

REGION	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
DAKAR	59 865	94	3 736	5,9	63 601	8,4
ZIGUINCHOR	12 242	29	30 298	71	42 540	5,6
DIOURBEL	6 888	11	57 031	89	63 919	8,5
SAINT-LOUIS	23 933	34	47 056	66	70 989	9,4
TAMBACOUNDA	7 669	16	39 814	84	47 483	6,3
KAOLACK	11 663	20	46 468	80	58 131	7,7
THIES	29 830	31	66 757	69	96 587	13
LOUGA	9 355	13	62 676	87	72 031	9,5
FATICK	7 095	12	50 473	88	57 568	7,6
KOLDA	10 333	20	40 764	80	51 097	6,8
MATAM	7 507	18	35 180	82	42 687	5,6
KAFFRINE	4 376	10	39 540	90	43 916	5,8
KEDOUGOU	2 335	18	10 329	82	12 664	1,7
SEDHIOU	4 995	16	27 324	85	32 319	4,3
SENEGAL	198 086	26	557 446	74	755 532	100

Source : ANSD, RGPHAE-2013

### VI.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES

L'agriculture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région (27520 ménages). Le maraichage est pratiqué par 1690 ménages et l'arboriculture fruitière

par 4 702 ménages. La région de Sédhiou dispose d'énormes cours d'eaux et de bas-fonds. Ainsi, sur l'ensemble des ménages, 1 447 pratiquent la pêche ou l'aquaculture.

La floriculture et la culture de décrue ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages de la région.

**Tableau VI.2 : Répartition des ménages agricoles par département selon le type de grandes cultures pratiquées**

		DEPARTEMENT		
		SEDHIOU	BOUNKILING	GOUDOMP
Culture pluviale	Non	1646	1538	1615
	Oui	8570	9308	9642
Culture irriguée( hors maraichage)	Non	9640	10500	10489
	Oui	576	346	768
Culture maraichère	Non	6975	8926	6919
	Oui	3241	1920	4338
Culture de décrue	Non	10038	10727	10940
	Oui	178	119	317
Arboriculture fruitière	Non	9054	10114	8449
	Oui	1162	732	2808
Sylviculture	Non	9802	10743	10689
	Oui	414	103	568
Pêche/Aquaculture	Non	9854	10683	10335
	Oui	362	163	922
Floriculture	Non	10089	10807	11083
	Oui	127	39	174
Elevage	Non	4587	5302	3983
	Oui	5629	5544	7274

Source : ANSD, RGPHAE-2013

## Conclusion

L'agriculture est l'activité qui occupe la majorité de la population active de Sédhiou. Celle-ci compte 32 319 ménages agricoles, avec près de huit ménages agricoles sur dix (84,5%) en milieu rural. Cette agriculture est essentiellement hivernale et portant en grande partie sur des cultures vivrières (mil, sorgho, riz, fonio, maïs) est tributaire des aléas climatiques. Quant à la floriculture et la culture de décrue, elles ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages.

## *CONCLUSION GENERALE*

La région de Sédhiou occupe une position centrale dans la Casamance. Elle est caractérisée par une population très jeune (avec les moins de 15 ans représentant 50% de la population régionale). Plus de 4/5 de la population vit en milieu rural, cette situation engendre des problèmes tels que, l'accès à l'eau potable, l'insuffisance des infrastructures d'éducation, de santé, de transports et l'aménagement des espaces jeunes. L'indice synthétique de fécondité est de 7,2 alors que le taux brut de mortalité (TBM) est de 11‰. Sa population active est 56,5%, elle est plus élevée en milieu rural. Le taux d'alphabétisation représente 42,7% de la population âgée de 10 ans ou plus, il est légèrement en dessous de la moyenne nationale (45,4%). Le chômage reste un phénomène assez fréquent et atteint aussi des proportions élevées, comparativement aux autres régions.

L'essentiel des immigrants de la zone proviennent des régions de Ziguinchor, Dakar, Kolda et Kaolack. Quant aux migrants internationaux, elles sont faibles. Dans cette région, 10,8% des ménages sont dirigés par des femmes. La plupart des ménages vivent dans des maisons basses et sont généralement propriétaires de leur logement. Les puits non protégés constituent la principale la source d'approvisionnement en eau de boisson. Les activités économiques sont dominées par l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, la pêche, l'artisanat, le commerce et l'industrie. Cependant, l'activité principale demeure l'agriculture.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)

## ANNEXES



*Tout le monde  
compte !*

# ANNEXES

**Annexe 0.1 : Répartition de la population de la région de Sédhiou par Groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âges	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	42838	40685	83523
5-9	37381	34336	71716
10-14	31972	28430	60402
15-19	26506	23529	50034
20-24	20198	18831	39029
25-29	15636	15375	31011
30-34	11630	12464	24095
35-39	9106	10402	19508
40-44	7661	9004	16665
45-49	6442	7669	14111
50-54	5403	6352	11755
55-59	4449	5146	9595
60-64	3534	3915	7449
65-69	2677	2892	5569
70-74	1872	2002	3874
75-79	1058	1152	2210
80 +	1104	1343	2447
<b>TOTAL</b>	<b>229467</b>	<b>223527</b>	<b>452994</b>

Source : ANSD, RGPHAE-2013

**Annexe 0.2 : Répartition de la population du département de Goudomp par Groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âges	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	14625	14152	28777
5-9	12762	11944	24706
10-14	10915	9889	20805
15-19	9049	8184	17234
20-24	6896	6550	13446
25-29	5338	5348	10686
30-34	3971	4336	8306
35-39	3109	3619	6727
40-44	2615	3132	5748
45-49	2199	2668	4867
50-54	1845	2210	4054
55-59	1519	1790	3309
60-64	1206	1362	2568
65-69	914	1006	1920
70-74	639	696	1335
75-79	361	401	762
80 +	377	467	844
<b>TOTAL</b>	<b>78341</b>	<b>77754</b>	<b>156095</b>

Source : ANSD, RGPHAE-2013

**Annexe 0.3 : Répartition de la population du département de bounkiling par Groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âges	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	13842	12999	26842
5-9	12079	10971	23050
10-14	10331	9083	19415
15-19	8565	7518	16083
20-24	6527	6017	12543
25-29	5053	4912	9965
30-34	3758	3982	7741
35-39	2942	3324	6266
40-44	2475	2877	5352
45-49	2082	2450	4532
50-54	1746	2030	3775
55-59	1438	1644	3082
60-64	1142	1251	2393
65-69	865	924	1789
70-74	605	640	1245
75-79	342	368	710
80 +	357	429	786
<b>TOTAL</b>	<b>74149</b>	<b>71419</b>	<b>145568</b>

Source : ANSD, RGPHAE-2013

**Annexe 0.4 : Répartition de la population du département de Sédhiou par Groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âges	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	14370	13533	27904
5-9	12540	11421	23961
10-14	10725	9457	20182
15-19	8892	7827	16718
20-24	6776	6264	13040
25-29	5245	5114	10360
30-34	3901	4146	8048
35-39	3055	3460	6515
40-44	2570	2995	5565
45-49	2161	2551	4712
50-54	1812	2113	3925
55-59	1493	1712	3204
60-64	1185	1302	2488
65-69	898	962	1860
70-74	628	666	1294
75-79	355	383	738
80 +	370	447	817
<b>TOTAL</b>	<b>76977</b>	<b>74354</b>	<b>151331</b>

Source : ANSD, RGPHAE-2013

**Annexe 0.5 : Répartition de la population par département selon le sexe**

Département	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage (%)
SEDHIOU	76 975	74 352	151 327	33,4%
BOUNKILING	74 151	71 419	145 570	32,1%
GOUDOMP	78 342	77 755	156 097	34,5%
Total	<b>229 468</b>	<b>223 526</b>	<b>452 994</b>	100,0%

**Annexe 0.6 : Quelques indicateurs de la région**

Indicateurs	Région de Sédhiou	Sénégal	source
Population totale niveau régional	452994	13 508 715	RGPHAE 2013
Population femmes niveau régional	49%	50 %	RGPHAE 2013
Population hommes niveau régional	51%	50 %	RGPHAE 2013
superficie en km2	7341 (3,7%)	196712	RGPHAE 2013
Densité au km2	62	65	RGPHAE 2013
population féminine en âge de procréer (15-49 ans ?)	39%	48%	RGPHAE 2013
Nombres d'enfants par tranche d'âge (0-4 ans)	16%	15%	RGPHAE 2013
Population des moins de 20 ans %	60%	53%	RGPHAE 2013
Population des moins de 25 ans %	67%	62%	RGPHAE 2013
Nombre moyen d'enfants par femme	6,9	5	EDS-MICS-2010/11
Taux de mortalité infantile (0-1 an) en ‰	72	47	EDS-MICS-2010/11
Taux de mortalité juvénile (1-4 ans révolus) en ‰	76	26	EDS-MICS-2010/11
Taux de mortalité infanto juvénile (0-4 ans révolus) en ‰	142	72	EDS-MICS-2010/11
Taux de prévalence du VIH/SIDA (EDS, 2010/11)	1%	1%	EDS-MICS-2010/11
Taux d'alphabétisation des hommes en %	17%	18%	RGPHAE 2013
Taux d'alphabétisation des femmes en %	7%	8%	RGPHAE 2013
Taux brut de mortalité en ‰	10,3	7,7	RGPHAE 2013
Taux de pauvreté	68%	47%	ESPSII 2011
taux brut de scolarisation au primaire	83%	80%	RGPHAE 2013
taux d'urbanisation	19%	45%	RGPHAE 2013
pourcentage de mariage non déclaré à l'Etat civil	89%	73%	RGPHAE 2013
pourcentage de mariage non déclaré à l'Etat civil	89%	72%	RGPHAE 2013
Taux d'activité	55%	51%	RGPHAE 2013
taux de chômage pour les femmes	54%	40%	RGPHAE 2013
taux de chômage pour les hommes	27%	18%	RGPHAE 2013

Source : ANSD, ESPS II2011, EDS-MICS 2010/11, RGPHAE-2013

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



*Tout le monde  
compte !*

# EQUIPE DU PROJET RGPHAE

**Personnel d'encadrement du projet RGPHAE**

°	FONCTION	TITULAIRE
1.	Directeur national	<b>Directeur Général, ANSD</b> Babakar FALL
2.	Directeur national adjoint	<b>Directeur Général Adjoint, ANSD</b> Mamadou Falou MBENGUE  <b>Directeurs Partenaires</b> Mamadou DIALLO (DA) Ibrahima MENDY (DAPSA) AbabacarSy GAYE (Horticulture) Mamadou Ousseynou SAKHO (DIREL)
3.	Coordonnateur technique national	<b>Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales</b> Cheikh Tidiane NDIAYE
4.	Coordonnateur technique national adjoint	<b>Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques</b> Papa Ibrahima Sylmang SENE
5.	Conseiller technique national	<b>Démographe</b> Ibrahima SARR
6.	Responsable section communication et plaidoyer	El Hadji Malick GUEYE
7.	Responsable section conception, analyse et évaluation des données	Fatou Bintou NIANG
8.	Responsable de la section cartographie	Venus SAR
9.	Responsables section opérations de terrain	Djibril Oumar LY
10.	Responsable section infrastructure technologique	Oumar FALL
11.	Responsable section travaux d'impression et diffusion	Mamadou BAH
12.	Responsables section gestion des ressources humaines	MameCoumba SANKHARE
13.	Responsables section logistique	Mountaga TALL
14.	Responsable section gestion financière	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
15.	Responsable supervision régionale	Mamadou DIENG
16.	<b>Secrétariat Technique Permanent/Equipe de veille</b> El Hadji Malick DIAME, Hamidou BÂ, Mamadou NIANG, Adama SECK, Djibril Oumar LY, Tahir DIOP, Ousseynou SARR, Mamadou Dieng NGOM (DAPSA), Baldé SOME (DAPSA), Ibrahima NDIAYE (DHORT), Moussa MBAYE (DIREL)	
17.	<b>Coordination administrative en régions</b> <b>Dakar</b> : Samba NDIAYE, <b>Diourbel</b> : Mbouya TRAORE, <b>Fatick</b> : Issa DIOP, <b>Kaffrine</b> : Mamadou DAFFE, <b>Kaolack</b> : Mbaye NDIAYE, <b>Kolda</b> : Oumy DIOP, <b>Kédougou</b> : Assane THIOUNE, <b>Louga</b> : Alioune CISSE, <b>Matam</b> : Racine DIA ; <b>Saint-Louis</b> : Abou BA, <b>Sédhiou</b> : Mamanding DHIEDHIOU, <b>Tambacounda</b> : Samba Gallo BA, <b>Thiès</b> : Oumy LAYE/Daouda DIOP (P.I), <b>Ziguinchor</b> : Thiayedia NDIAYE	
18.	<b>Coordination administrative et technique en régions</b> <b>Central</b> : Couca Tabane BEYE, Ibrahima BASSE, Bigué BADIANE, Aida FALL, Amadou Lamine NDIAYE, EL Hadji Alassane DIOP, Fatou DIOUF, Leilatoula SAGNA, Yacine SOW, Ramoutoulaye MBENGUE, Ngoné GUEYE, Aida MBENGUE, AmethSy THIONGANE <b>Dakar</b> : Fatou Bintou NIANG, Meissa NDOUR, Mody DIOP, Khady GNING, Momath CISSE, Papa Mabèye DIOP, Macoumba DIOUF, Ndèye Aida FAYE, <b>Diourbel</b> : Boubacar DIOUF, Fatou Faye BESSANE, <b>Fatick</b> : Awa CISSOKO, Ibrahima DIOUF, Maguette SARR, Mamadou Dieng NGOM, <b>Kaffrine</b> : Mory DIOUSS, Modou Ndour FAYE, Adjibou Oppa BARRY <b>Kaolack</b> : El Hadji Malick NDAO, Papa Ibrahima NDOUR, <b>Kolda</b> : Serge MANEL, Atoumane NDIAYE, Mamadou WONE <b>Kédougou</b> : Mamadou GUEYE, <b>Louga</b> : Amadou Fall DIOUF, Ndiouma FAYE, <b>Matam</b> : Djiby DIOP, Mékha BABOU, <b>Saint-Louis</b> : Khoudia WADE, Atoumane FALL, <b>Sédhiou</b> : Jean R. MALOU, Ababacar NDIAYE, Khadim SANE, Assane Niang GADIAGA, <b>Tambacounda</b> : Venus SARR, Khadim DIOP, El Hadji Djiby DIOP <b>Thiès</b> : Oumy DIAGNE, Ibrahima NDIAYE, Daouda DIOP, <b>Ziguinchor</b> : Mahmoud DIOUF, Ndèye Binta DIEME, Fodé DIEME.	
19.	<b>Cellule technique, Numérisation, Reprographie et Saisie des DR</b> Ibra DIOME, Pape Djiby BA, Abdoulaye SARR, Ndèye Awa DIOP, Abdoulaye NDIAYE, Mouhamadou DIOP, Mouslim Sakho, Hameth THAM, Chérif Sidou DIEDHIOU, Serigne Saliou FAYE, Moussa GNING, Alain François DIATTA, El Hadji Djiby DIOP, Ababacar NDIAYE, Moussa Mamadou BA,	
20.	<b>Ce dispositif a été complété par 45 coordonnateurs départementaux, 225 coordonnateurs TIC, 608 superviseurs, 2.565 contrôleurs, 17.164 agents recenseurs et une centaine de chauffeurs.</b>	